HAm
L8474po

Lonchampt, Émile
Pourquoi l'Amerique du Nord n'est pas française?
2.éd.

ÉMILE LONCHAMPT

POURQUOI

L'Amérique du Nord n'est pas Française?

DEUXIÈME ÉDITION

REIMS
MATOT-BRAINE
Libraire-Éditeur
6, Rue du Cadran-Saint-Pierre

PARIS
CHALLAMEL AINÉ
Éditeur Correspondant
5, Rue Jacob

1888

POURQUOI

L'Amérique du Nord

n'est pas Française ?

ÉMILE LONCHAMPT

POURQUOI L'Amérique du Nord n'est pas Française?

DEUXIÈME ÉDITION

REIMS
MATOT-BRAINE
Libraire-Éditeur
6, Rue du Cadran-Saint-Pierre

PARIS
CHALLAMEL AINÉ
Éditeur Correspondant
5, Rue Jacob

1888

600609
29. 1. 55

A Messieurs les Membres

de la Société d'Émulation de Cambrai

Hommage très respectueux.

Émile LONCHAMPT.

Le souvenir de l'accueil sympathique qui avait été fait par un public choisi à ma Conférence sur *Duplex et la politique coloniale sous Louis XV*, m'a engagé à tenir la promesse faite de sortir d'un injuste oubli le grand nom de Montcalm !

Ce sujet complètera le récit de cette navrante catastrophe qui faisait évacuer à nos armes les Indes et l'Amérique du Nord en nous privant, à la même heure, de territoires immenses dont la superficie est vingt-cinq fois celle de la France.

Les Indes et le Canada que nous possédions sont maintenant les deux plus beaux fleurons de la couronne coloniale de nos ennemis les Anglais.

J'ai raconté comment les Indes nous avaient été

ravies, comment le puissant génie qui nous les avait conquises, incompris, abandonné, destitué, mourut dans la misère, après avoir commandé à des empereurs.

Presqu'à la même heure, sur le continent américain, à une latitude différente, s'illustrait un autre français; et cette terre, ironie des choses humaines avait reçu le doux nom de Nouvelle-France.

Si quelque chose peut adoucir, mais non effacer le regret de ce double désastre, car le vers de Virgile s'impose à l'esprit : « La blessure vit au fond du cœur ! », c'est le récit même de cette catastrophe !

Duplex et Montcalm aimèrent la France d'un même amour; c'est justice que la postérité les associe dans une même et ardente glorification !

E. L.

POURQUOI L'AMÉRIQUE DU NORD N'EST PAS FRANÇAISE ?

On sait que l'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, Corse au service de l'Espagne en 1492. On peut difficilement prendre au sérieux la mention de Vatable, assurant que le roi Salomon envoyait ses flottes chercher de l'or dans des pays bien au couchant des Colonnes d'Hercule et qui pouvaient être l'Amérique !

Mais on pourrait peut-être ajouter quelque foi aux récits scandinaves du xe siècle quand Eric le Rouge se fixa au Groënland, au temps où ce pays méritait son nom de Terre Verte. Son fils Leif découvrit, dans une expédition, une terre d'où s'élevaient des glaciers, à laquelle il donna le nom d'Helluland. Son lieutenant Tyrker découvrit une nouvelle région où il rencontra de la vigne. Ce pays que Gudrida la Scandinave rendit célèbre fut appelé Vinland (terre du vin).

M. Rafn, secrétaire de la Société des Antiquaires du Nord, affirme, dans une dissertation scientifique, que ce devait être la côte actuelle des Massachussets. Puis on n'entendit plus parler de rien... L'Amérique attendait Colomb! Aussi, dès

qu'il eut posé le pied sur ce sol, une fièvre de découverte s'empara de toutes les nations maritimes ; navigateurs, aventuriers, écumeurs, détrousseurs, tous se ruèrent à l'envi sur le continent nouveau.

En 1497, Jean Cabot, pour le compte d'Henri VII d'Angleterre, fit une expédition et découvrit des territoires au sud du cap Breton.

Juan Ponce de Léon qui avait accompagné Christophe Colomb dans son deuxième voyage, reconnaît la Floride en 1512, ainsi appelée *Florida* parce qu'elle fut découverte le jour de Pâques fleuries.

François Ier confia, en 1523, une expédition à Jean Verazzani qui découvrit plusieurs centaines de lieues de nouvelles terres, probablement une partie des côtes des États-Unis et du Labrador.

Effrayés des progrès incessants des Espagnols, plusieurs de nos navigateurs eurent l'intention de coloniser les nouvelles terres qu'ils découvriraient ; ou tout au moins d'y établir des comptoirs.

En 1535, Jacques Cartier, de Saint-Malo, avec deux navires de soixante tonnes, remonte le cours d'un fleuve immense dont l'embouchure a plus de trente lieues de largeur et auquel il donne le nom de Saint-Laurent. Il débarque à Stadaconé qui sera plus tard Québec, y plante le drapeau aux trois lys d'or et distribue des chapelets aux sauvages, accourus et émerveillés devant les visages pâles.

En 1540, M. de Roberval, surnommé le gendarme d'Annibal à cause de sa bravoure, partit en exploration avec le titre de vice-roi du Canada et des pays qu'il découvrirait ; il était accompagné de son frère et de plusieurs familles. Ils abordèrent la côte orientale du Labrador. Plus tard, d'autres expéditions eurent lieu mais sans grands succès.

M. de Roberval fit naufrage en 1549. Sous Charles IX, deux navires furent mis à la disposition de l'amiral de Coligny qui pensait à faire de ces nouvelles terres, un refuge aux protestants persécutés. Il chargea d'une expédition Jean Ribaut, de Dieppe, qui mit à la voile le 15 février 1562 ; il atteignit la Floride déjà découverte par les Espagnols. Il y érigea une colonne commémorative en présence des Indiens, puis remonta vers le Nord, donnant à chacune des rivières qu'il découvrait le nom de Seine, Garonne, Loire, etc. Il atteignit la baie de Port-Royal, et dans une île de cette baie, il bâtit un fort qu'on appela Charlesfort, en donna le commandement au capitaine Albert à qui il tînt, à cette occasion, le discours suivant, si beau dans sa simplicité.

« J'ai à vous prier, en la présence de tous, que vous ayez à » vous acquitter si dignement de votre devoir et si modestement » gouverner la petite troupe que je vous laisse, laquelle de si » grande gaieté, demeure sous votre obéissance, que jamais je » n'aye occasion que de vous louer et de déclarer, comme j'en » ai bonne envie, devant le roi, le fidèle service que, en la » présence de nous tous lui promettez faire en sa Nouvelle- » France.

» Et vous, compagnons, dit-il aux soldats, je vous supplie » aussi de reconnaître le capitaine Albert, comme si c'était moi- » même, lui rendant l'obéissance que le vrai soldat doit à son » chef et capitaine, vivant en fraternité les uns avec les autres, » et ce faisant, Dieu vous assistera et bénira vos entreprises. »

Ribaut, après avoir laissé des vivres et des munitions, retourna à Dieppe. Peu après son départ, la sédition éclata parmi la petite troupe : le capitaine Albert est tué. Les mutinés nomment un chef ; étant sans nouvelles, se croyant abandonnés, ils construisent un brigantin et prennent la mer pour retourner en

France. En route, ils n'ont bientôt plus de vivres, leur vaisseau est désemparé, quelques jours se passent ainsi, lorsqu'un navire anglais les aperçoit et les amène en Angleterre où leurs récits renseignèrent nos rivaux.

René de Laumonière qui avait accompagné Ribaut dans sa première expédition partit du Havre, pour une nouvelle exploration, le 22 avril 1564. Un peintre, Le Moine, en fit partie ; on doit à cet artiste les premiers dessins représentant les sauvages, leurs mœurs et coutumes. Ils ont été gravés par Debry.

L'expédition s'arrêta à l'embouchure de la petite rivière de Mai où l'on bâtit un fort. On appela le pays Caroline, en l'honneur du roi Charles de France.

Mais les explorateurs allaient souffrir du manque de vivres; les sauvages s'étant lassés de fournir du maïs; découragés, les nôtres détruisirent le fort et allaient se rembarquer quand Ribaut apparut avec quatre navires.

Le fort fut réparé ; mais malheureusement, peu de jours après, l'amiral espagnol don Pedro Menenblez de Avilez, sous le règne de Philippe II, avec huit cents hommes, prit d'assaut le fort, et fit pendre tous les Français protestants, y compris l'infortuné Ribaut à qui l'on avait offert la vie sauve s'il abjurait la religion réformée. Il préféra mourir. L'amiral espagnol avait fait tracer sur un écriteau les mots suivants :

« Je ne les traite point comme Français, mais comme » hérétiques. »

Cette lâche et inutile cruauté suscita un vengeur. De Gourgues, gentilhomme basque, équipa à ses frais plusieurs navires, et l'année suivante, étant débarqué à quinze lieues du fort Caroline, secondé par Pierre de Bray, aidé des sauvages, surprit et fit prisonnier quatre cents Espagnols. On les prit, on les

pendit aux mêmes arbres où l'avaient été les Français. De Gourgues fit retourner l'écriteau et mettre :

« Je ne les traite point ainsi comme Espagnols, mais comme » parjures et menteurs. » (1)

Puis il revint en France où il fut chaleureusement fêté.

Voilà comment débuta la colonisation dans l'Amérique du Nord !

Sous le règne d'Henri IV, en 1598, nouvelle tentative ; le marquis de la Roche fut nommé lieutenant-général dans les pays de Canada : Hocheleaga, Morimbegue et Terre-Neuve. Il avait le droit de concéder des seigneuries, des terres, et d'élever des forts. Il explora la côte d'Acadie, revint en France, et mourut prisonnier en Bretagne, dont le duc s'était soulevé contre le roi.

Chauvin lui succéda, sans grands résultats, mais ces échecs étaient loin d'abattre nos explorateurs.

En 1603, le commandeur de Chaste, gouverneur de Dieppe, obtint cette faveur, puis enfin Pierre de Monts obtint le commerce exclusif des pelleteries. Pontgravé, de Saint-Malo, avait créé les échanges de pelleteries avec les sauvages de la vallée du Saguenay et installé des comptoirs qui lui assuraient de grands bénéfices. Toutes les côtes de l'Acadie furent découvertes ; le chevalier de Monts ayant sous ses ordres Samuel de Champlain qui découvrit le lac de ce nom et la rivière d'Hudson, dressa la première carte du Canada, dont il fut le véritable colonisateur. Après une exploration consciencieuse des rives du Saint-Laurent, il revint en France et confiants en ses récits, les premiers colons partirent. Le nom de Nouvelle-France fut maintenu par Henri IV au pays appelé Canada par les premiers explorateurs. Certains historiens

(1) Roux de Rochelle. — *Histoire et description de tous les peuples*, 1837.

prétendent que Canada vient des deux mots espagnols *Aca Nada* « Ici rien », réflexion qui aurait été faite par les explorateurs espagnols à la recherche de mines d'or et d'argent. D'autres disent *Kannata*, mot indien voulant dire « amas de cabanes. »

Au premier retour de Champlain, une Compagnie commerciale de Saint-Malo se fonda en 1604, en Acadie, où des colons bretons allèrent s'établir. Québec fut fondé le 3 juillet 1608 sur les ruines du village indien de Stadaconé, à l'endroit où débarquant le premier, Jacques Cartier avait planté la croix. La ville se développa rapidement grâce à son port en eau profonde pouvant contenir plus de cent vaisseaux de ligne.

Mais déjà les Anglais étaient jaloux et nous réclamaient l'Acadie, d'où ils prétendaient exclure toute autre nation. Comme nous avions la mauvaise grâce de la leur refuser, ils envahissent ce pays, brûlent en 1613 Port-Royal (1), où nous n'avions ni munitions, ni soldats, ravagent les côtes de l'Acadie, cherchent à s'emparer de Québec qui résiste victorieusement.

Ils reviennent en 1629 et cette fois, l'amiral anglais Kerth, favorisé par la trahison et la famine, s'empare de la ville, heureux de venger leur défaite de la Rochelle ; Cromwel semblait avoir précédé Pitt dans son dessein de nous déposséder de nos colonies.

La paix de Saint-Germain en 1632 fit rendre l'Acadie et le Canada. Samuel de Champlain fut nommé de nouveau gouverneur général de la Nouvelle-France. Quelques années auparavant (1628), Richelieu inquiet des rivalités des différentes compagnies commerciales qui se disputaient le trafic des pelleteries, annula leurs chartes, et une seule compagnie exista désormais sous le nom de Compagnie des Cent Associés. En retour de son privilège, cette Compagnie s'engageait à transporter quatre

(1) Port-Royal, dont les Anglais ont fait Annapolis, fut fondée en 1604 par M. de Monts avec quelques centaines de colons.

mille colons français, dans l'espace de vingt années. Deux forts allaient être construits sur les bords du lac Champlain et le fort Richelieu à l'embouchure de la rivière des Iroquois.

Vers cette même époque (1625), les premiers Jésuites, accueillis par les Récollets, firent leur apparition au Canada.

L'année même où mourait Samuel de Champlain en 1635, ils y établirent leur premier collège.

En 1642, M. de Maisonneuve, gentilhomme champenois, arrivait au Canada avec trente personnes et jetait les premières assises de Montréal ; la sœur Bourgeois, religieuse, y établissait une maison d'éducation pour les jeunes filles, en même temps Mme de Bullion fondait un hôpital. La même année, grâce aux dons de Mme de La Peltrie, le couvent des Ursulines, maison d'éducation, fut érigé à Québec.

La colonie ne comptait pourtant que deux cents âmes ; c'est dire qu'en créant de semblables établissements, elle avait foi dans ses destinées.

Vers cette époque eurent lieu de sanglants démêlés avec les tribus sauvages. Samuel de Champlain s'était allié avec les Indiens Hurons et Algonquins contre les Iroquois. A sa mort, on négligea cette alliance, nos alliés réduits à leurs seules ressources, furent complètement battus en 1649. Leurs vainqueurs se répandirent sur le territoire de la Nouvelle-France, massacrant tout et poussant leur audace jusque sous les murs de Québec. En 1662, M. Voyer d'Argenson, alors gouverneur du Canada, y mit ordre et les refoula après avoir exigé d'eux un traité de paix.

En 1663, la Compagnie des Cent Associés fut dissoute, à l'instigation de Colbert. Une ordonnance royale, établit un Conseil composé du gouverneur, d'un procureur du roi, du titulaire ecclésiastique le plus élevé et de cinq conseillers. Ce Conseil disposait des deniers publics ; les coutumes de Paris

firent loi ; enfin il fut nommé un intendant avec des pouvoirs de gestion très étendus. Cette même ordonnance portait aussi, comme injonction au gouverneur, d'instruire les enfants des Indiens dans notre langue et de les amener progressivement à nos mœurs. En 1665, le Conseil fut différemment constitué par un gouverneur portant le titre de vice-roi des possessions françaises en Amérique, d'un intendant général et d'un gouverneur par chaque province.

Cette année-là, M. de Montmorency Laval, vicaire apostolique, fondait le séminaire de Québec qui devait devenir plus tard, l'Université de Laval et qui est, à l'heure actuelle, le premier établissement universitaire de l'Amérique du Nord.

M. de Tracy, vice-roi, résolut de profiter de l'arrivée du régiment de Carignan, pour châtier les Iroquois qui continuaient leurs déprédations. On les réduisit, puis il fut établi quelques fortins pour s'en mieux préserver à l'avenir. Ils firent la paix. Au reste, nous fûmes secondés par un mal terrible, la petite vérole, appelée *picotte* au Canada, qui dépeupla tout le nord du pays en 1670.

Le développement de la colonie fit nommer M. de Laval, premier évêque du Canada en 1674 (1). Il établit son siège à Québec.

Le 17 juin 1673, le P. Marquette, né à Laon, et Joliet, de Québec, découvrirent les sources du Mississipi qu'ils descendirent, reconnurent l'entrée du Missouri, de l'Ohio et de l'Arkansas, et s'arrêtèrent au 33e degré de latitude. A leur retour, les cloches sonnèrent ; un *Te Deum* d'allégresse fut chanté à Québec.

A partir de cette époque, les Jésuites se répandirent dans l'intérieur du pays et c'est à leur infatigable activité qu'on doit la découverte et la topographie rudimentaire de l'Acadie par les

(1) M. de Bonnechose dans son magnifique ouvrage, où j'ai puisé des renseignements, donne la date de 1671, *Montcalm et le Canada français*.

PP. Biard et Enemond Masse, des pays jusqu'au lac Nipissing par le P. Joseph. Les PP. Daniel et de Brébeuf explorèrent le pays des Hurons, entre le lac de ce nom, le lac Erié et le lac Michigan ; ce dernier a trois cents lieues de tour.

Le P. de Lamberville reconnut l'Ontario, le cours de l'Ohio et traversant les cantons Iroquois fit le tour du lac Supérieur qui n'a pas moins de cinq cents lieues de circuit, et qui est navigable pour les plus grands navires.

Partout ils donnèrent des noms français : aux lacs, aux cours d'eau, aux montagnes. Les Anglais devenus les maîtres ont imposé de nouveaux noms; quelques-uns sont restés néanmoins.

Un de nos hardis explorateurs nationaux, Cavelier de La Salle, un Rouennais, se trouvant à Montréal au moment de l'expédition de Joliet, vint en France et parla à Colbert de l'entreprise qu'il désirait tenter, de descendre le cours du Mississipi, jusqu'à son embouchure. On lui adjoignit le chevalier de Tonti et ils partirent de La Rochelle, le 14 juillet 1678.

Arrivés en Canada, ils se mirent immédiatement en route, au mois d'août de la même année, assistés de quarante hommes, au nombre desquels se trouvait le P. Hennepin, ils remettent en état le fort Frontenac, parcourent le lac Ontario, dressent à son autre extrémité, un nouveau fort, traversent le lac Huron, le lac Michigan ; à l'entrée de la rivière Joseph, ils élèvent un fort. Puis, franchissant à l'aide d'un portage (1) la ligne de partage des eaux qui sépare les deux branches de l'Illinois, et là, sur un rocher de deux cents pieds de hauteur dominant ce fleuve, le fort Saint-Louis est bâti. Ce premier voyage de connaissance terminé, l'expédition rentre à Québec.

(1) On portait les canots sur l'épaule, ainsi que le dit Champlain dans la phrase que nous citons et qui donne si naïvement l'étymologie du mot portage : « Il nous fallut porter nos canots, hardes, vivres et armes sur nos épaules, qui n'est pas petite peine à ceux qui n'y sont pas accoutumés. » (L. Dussieux, *Le Canada sous la domination française* — Littré, p. 1217, *Dictionnaire de la Langue française*, tome III.)

De retour, Cavelier fait construire un navire spécial et le 2 février 1682, il se remet en marche, descend le Mississipi, fait une prise solennelle de possession de l'Arkansas où s'était arrêté avant lui Joliet, puis n'écoutant plus que son courage et son espoir, confiant dans le succès, il descend le fleuve qui s'élargit sans cesse ! Quel spectacle magique l'attendait !

Sur les deux rives de ce fleuve majestueux qui s'écoule lentement, comme pour se mieux faire admirer, il avait remarqué d'abord les sapins sombres des forêts indéfrichées, puis d'immenses plaines où courent les buffalos, les chevreuils, plus loin des cyprières de toute beauté, des sycomores aux troncs énormes ; et maintenant l'œil ravi, il aperçoit des palmiers, des bananiers, des orangers, des oliviers, toute une flore équatoriale ! A l'horizon du nord-est, loin, la chaîne des monts Alleghany que l'Anglo-Américain n'a point encore franchie. A l'ouest, bien loin dans la brume, les Cordillères, les Montagnes-Rocheuses, et bientôt la mer !

Etre le premier à connaître tout cela, quelle gloire !

Quelle profonde et délicieuse sensation à la vue de cette immensité vous livrant ses splendeurs, ses secrets et sa virginité !

Ah ! comme le cœur doit battre en pensant que tous ces trésors et toutes ces merveilles enrichiront et agrandiront la Patrie !

La Salle revint en France faire connaître sa magnifique découverte, il eut plusieurs entretiens avec Seignelay, le roi l'anoblit et lui accorda quatre vaisseaux ; deux cent quatre-vingts personnes, ouvriers, cultivateurs, soldats et quelques femmes, furent embarqués ; la morgue et le peu d'intelligence de l'officier Beaujeu, commandant la petite escadre, en compromit le succès. Pour ne pas chercher plus longuement l'entrée du Mississipi dans le golfe du Mexique, on oblige Cavelier à débar-

quer à la baie de Saint-Bernard en y laissant les colons, et les navires retournent en France. Les abandonnés cherchent à s'orienter, construisent deux forts pour se garder des incursions des Indiens; mais l'impossibilité d'aller par mer à l'embouchure du fleuve, les maladies aidant, le manque de vivres les décime, il ne restait plus que trente-sept personnes en 1687. Cavelier de La Salle et son neveu périrent, assassinés, le 20 mars de la même année. Sept personnes de l'expédition parvinrent à gagner le fleuve, et le remontant aperçurent, à l'embouchure de l'Arkansas, une croix et une habitation où ils trouvèrent deux Français de l'expédition de Tonti. Celui-ci, qui venait au-devant de Cavelier en descendant le fleuve, avait dispersé à droite et à gauche ces hommes, qui fondèrent ainsi les premiers établissements en Louisiane.

En 1689, « l'année du massacre », sous l'administration de M. de Denonville, quatorze cents guerriers Iroquois traversent le Saint-Laurent, débarquent à l'île Montréal, cernent les maisons, et, à un signal donné, y mettent le feu et tuent tout ce qui s'y trouve.

Ces actes effroyables accomplis, ils se répandent dans les campagnes pour achever leur œuvre de destruction; et, comme si ce n'était pas assez de ce fléau sur la colonie naissante, la guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre.

Jacques II venait d'être détrôné par Guillaume de Nassau, stathouder de Hollande, ennemi implacable de la France.

Les Colonies françaises et anglaises en vinrent aux mains. La lutte était pourtant bien inégale; à cette époque, la Nouvelle-Angleterre s'étendait depuis la côte d'Acadie, en passant par Boston, le Maryland, la Caroline, la Géorgie jusqu'à la Floride, cette dernière appartenant à l'Espagne. C'était surtout une grande longueur de côtes qui en faisait la force; car la colonisation ne dépassait pas les monts Alleghany. Pourtant, les débuts

de la colonisation anglaise avaient été traversés par bien des revers.

Ce fut sous Élisabeth que sir Humphrie Gilbert fut investi de lettres patentes qui lui concédaient les territoires, jusqu'à deux cents lieues, des endroits où il toucherait. (Heureusement que l'Amérique était grande!) Le navigateur aborda à l'île de Terre-Neuve, que nous occupions déjà, et qu'il aurait pu baptiser « Terre de l'Ironie ». Après lui, son beau-frère Ralegh découvrit la Virginie, ainsi nommée en l'honneur d'Élisabeth — parce qu'elle n'avait pas pris d'époux — bien gratuitement.

Les Anglais laissaient des postes. Les colons et les soldats se considéraient comme abandonnés; la difficulté de s'approvisionner, les maladies, les luttes à soutenir avec les Indiens, faisaient que quand les vaisseaux revenaient ils ne trouvaient que des ruines et des tombeaux. Il en fut ainsi jusqu'en 1600.

Smith a été le colonisateur de la Virginie ; il fit venir cent belles jeunes filles anglaises, munies de certificats individuels de vertu ; le prix de chacune d'elles fut fixé à 120 livres de tabac ; les dernières firent prime, et on en adjugea jusqu'à 150 livres (1).

On fonda ainsi la ville de Maidstown (ville des Vierges). Elle a conservé ce nom.

Presqu'à la même époque (1609), Hudson, pour le compte de la Hollande, fondait, sur les bords de la Delaware, le fort d'Amsterdam, sur l'emplacement actuel de New-York. Le pays reçut le nom de Nouvelle-Belgique sous Gustave Adolphe. Les Suédois avaient aussi fondé, à côté, une petite colonie qui fut réduite par les Hollandais, et les uns et les autres s'unirent contre les Anglais. En 1664, Charles II, d'Angleterre, s'en était

(1) Le tabac avait été découvert à Tabasco (Mexique), puis planté en Virginie ; on le connaissait en Portugal en 1560. Jean Nicot, ambassadeur de François II, en rapporta quelques pieds en France. Il fut longtemps désigné sous le nom de *nicotiane*, d'où a dû venir par corruption *nicotine*.

emparé et le traité de Bréda, de la même année, avait ratifié cette prise.

En 1673, les Hollandais la reprirent, mais la nouvelle paix de 1674 l'abandonna définitivement aux Anglais, qui l'appelèrent New-York, en souvenir du frère de Charles II à qui ce dernier avait cédé la conquête.

Après la Virginie, les Anglais avaient fondé la colonie Maryland, vers 1632; l'émigration catholique, sous Charles Ier, avait trouvé là un déversoir. On jeta les fondements de Baltimore. A partir de cette époque, la colonisation marche à grands pas, grâce à l'effroyable persécution religieuse qui sévissait en Angleterre. C'est la seule chose qui ait toujours contribué à la prospérité des colonies anglaises. Brownistes, anabaptistes, puritains quakers, tous, tour à tour, y arrivaient.

En 1640, on compta jusqu'à vingt mille émigrants.

Après la Virginie, la Caroline, État où l'organisation fut posée par Locke : « Nul ne pouvait y avoir droit de cité, ni bien, ni habitation, s'il ne croyait pas qu'il y ait un Dieu et que ce Dieu dut être publiquement honoré » (1).

Là, les Anglais dépossédèrent indignement les Indiens de leurs territoires, et c'est en vain que le chef des Iroquois réunissant ses guerriers leur criait : « Vengeance aux hommes rouges qu'ils ont immolés. C'est ici la terre de nos pères, elle fut indépendante, puisse-t-elle s'ouvrir et dévorer nos ravisseurs ! »

Hélas ! les Indiens n'avaient plus la force matérielle suffisante pour soutenir leurs droits spoliés.

De tous côtés, ils sont rejetés vers l'Ouest.

Enfin, en 1676, Penn, avec des procédés plus humains, va coloniser la Pensylvanie et fonder Philadelphie.

Mais les Anglais étaient arrêtés à la chaîne des monts Alle-

(1) Roux de Rochelle. *Histoire et description de tous les peuples*, 1837.

ghany; nous tenions la belle vallée de l'Ohio avec ses grandes prairies. C'en était assez de cet enjeu sans compter la vieille haine de race.

C'est donc bien en vain que le 16 novembre 1686 notre ambassadeur à Londres signait un arrangement avec les Anglais, pour que les deux colonies continuassent à vivre en paix.

Mais ils rompirent ce traité en distribuant des armes et des munitions aux Iroquois.

La Nouvelle-Angleterre comptait deux cent mille habitants, quand la Nouvelle-France n'en comptait que onze mille deux cent quarante-neuf.

L'amiral anglais Phipps, parti de Boston, prit Port-Royal, la baie de la Hève, Chedabouctou, sur les côtes d'Acadie, et mit le siège devant Québec le 16 octobre 1690.

Il somma le comte de Frontenac de lui rendre la place. Celui-ci lui dit fièrement : « Québec vous répondra par la bouche de ses canons ».

Ayant bombardé inutilement la ville pendant quelques jours, il essaya de s'en rendre maître par la ruse; feignant de lever le siège, il débarque clandestinement à quelques milles plus loin, espérant surprendre les assiégés par terre.

Un bataillon canadien fait avorter cette tentative et l'amiral regagne à la hâte ses vaisseaux, laissant six cents morts et toute son artillerie sur le rivage.

Les dieux étaient pour nous, car en reprenant la mer la flotte anglaise fut assaillie par une violente tempête; la plupart des vaisseaux y périrent corps et biens (1).

M. de Frontenac, aidé du chevalier d'Iberville, gentilhomme

(1) Ce fut un véritable désastre pour les Anglais. On retrouva les carcasses de huit gros vaisseaux, trois mille personnes noyées, dans le nombre deux compagnies des gardes de la Reine et plusieurs familles écossaises destinées à peupler le Canada.

P. DE CHARLEVOIX.

canadien du plus grand mérite, organise vivement une expédition qui porte l'offensive à Terre-Neuve, dont on se réempare.

En 1696, l'Acadie est reprise par Villebon, et en mai 1697, d'Iberville reprend les forts de la baie d'Hudson. On raconte que son navire, séparé de son escadre, rencontre trois navires anglais, en coule un, prend le second, pourchasse le troisième, qui parvient à s'échapper, et s'empare du fort Nelson, dernier refuge des Anglais en ces parages.

Le traité de Ryswick (20 septembre 1697) nous faisait rendre Terre-Neuve. Nous gardions la baie d'Hudson.

La paix, qui était la bienvenue, ne dura que quatre années.

C'est en 1701, le 1er août, qu'eut lieu à Montréal, sous le gouverneur Callières, qui, malheureusement, ne resta que quatre ans à la tête de la colonie, l'acte de pacification avec les tribus sauvages. Les délégués des trente-huit nations Iroquoises vinrent fumer le calumet de paix; nous leur fîmes enterrer le tomahawack et jurer amitié avec la France « aussi longtemps que les fleuves poursuivraient leurs cours et que les astres garderaient leurs clartés ».

On remarque les belles images de la langue indienne. Fénelon, pour se parfaire dans l'art de la parole, séjourna chez les sauvages du lac Ontario qui aimaient « ces hommes de la prière ». Au reste, il faut le dire bien haut, seuls, nos missionnaires ont montré à ces peuples l'Europe dans ce qu'elle a d'humain, de charitable, de civilisateur ; les pasteurs anglais n'ayant jamais été que les commis-voyageurs du mercantilisme rapace et de la brutalité britannique !

Après la paix de Ryswick, le chevalier d'Iberville, de retour en France, partit de Rochefort avec deux vaisseaux, le 17 octobre 1698, chargé d'organiser l'œuvre si malheureusement interrompue de Cavelier de La Salle. En remontant le cours du Mississipi, il obtint des mains d'un chef de tribu une lettre

adressée par Tonti à Cavelier, treize ans auparavant. C'était une note des signaux érigés le long du fleuve.

D'Iberville bâtit un fort à la baie de Biloxi ; ce fut pendant quelques années la base de nos établissements en Louisiane. On l'abandonna plus tard à cause du fond de sable ; à l'embouchure, le fort de la Balise fut élevé et il reconnut l'emplacement du fort Rosalie, qu'on construisit ensuite. Cet officier intelligent fit faire de grands progrès à la colonisation. Tonti, l'ancien lieutenant de Cavelier, commandait chez les Illinois, et assurait dans ce pays nos communications avec le Canada.

Louis XIV, qui voulait pouvoir dire : « Il n'y a plus de Pyrénées », ralluma, pour la succession d'Espagne, la guerre avec l'Angleterre.

Notre colonie d'Amérique, rivée au sort de la métropole, devait en supporter tous les heurts ; les traités qui devaient se succéder la démembraient sans cesse jusqu'au fatal et ignominieux traité de Paris.

La Nouvelle-France délaissée pour la guerre sur le continent, sans secours de la mère-patrie, s'affaiblissait même par ses victoires.

Le 2 juillet 1704, une escadre anglaise partie de Boston, pilla l'Acadie, plusieurs engagements eurent lieu, mais refoulée, elle prit le large le 21. Trois années plus tard, Dudley, gouverneur général de la Nouvelle-Angleterre, chargea le colonel Mack d'enlever Port-Royal. Trois mille hommes ouvrirent la tranchée le 10 juin 1707, les pertes qu'ils essuyèrent leur firent lever le siège ; après avoir dévasté les environs, ils se rembarquèrent. Leur flotte se retira à Casco-Bay où trois nouveaux vaisseaux et six cents hommes vinrent les renforcer. Le 20 août, ils reparurent devant Port-Royal. Le gouverneur Subercase les harcèle, les surprend et les force à se rembarquer douze jours après.

La reine Anne en eut grand chagrin et se résolut à d'immenses sacrifices. En 1710, une flotte composée de cinquante-et-un bâtiments, montée par trois mille quatre cents hommes commandés par Nicolson fit voile sur Port-Royal. Subercase qui n'avait que trois cents hommes, résista dix jours et dut capituler le 16 octobre, avec les cent cinquante-six hommes qui lui restaient. Ce fut alors pour la plus grande joie de leur reine, que les Anglais firent de Port-Royal Annapolis (ville d'Anne).

Ce premier succès accompli, la flotte remontant le Saint-Laurent, pendant qu'un corps de troupes marche sur Montréal, fait naufrage aux Sept-Iles.

Le détachement qui se dirigeait sur Montréal fut rappelé. Pourtant nos fidèles Acadiens guerroyaient toujours dans l'intérieur des terres.

Le ministre Pontchartrain encourageait bien nos armateurs, mais le grand règne était à son déclin, les ressources de toutes sortes étaient épuisées et on en était au lendemain de Malplaquet. Louis XIV, pour dissoudre la coalition qui nous menaçait d'invasion, traita avec l'Angleterre peu soucieuse des lauriers stériles de la gloire continentale et qui préférait des avantages réels et durables en Amérique.

La paix d'Utrecht, en 1713, nous faisait abandonner la baie d'Hudson et l'Acadie ; comme si ces membres amputés, mais éloignés du vieux pays, ne devaient pas saigner.

Les Anglais, en exigeant la baie d'Hudson, cherchaient à s'assurer la prédominance dans le commerce des pelleteries. Avec l'Acadie, ils nous resserraient et étranglaient notre route du Canada (1).

La délimitation des nouvelles frontières de l'Acadie avec le Canada fut mal définie, confirmée plus tard dans ces conditions par le traité d'Aix-la-Chapelle, elle devait être l'étincelle qui

(1) Voir la carte.

alluma la guerre de Sept-Ans. C'est à l'occasion de cette paix d'Aix-la-Chapelle que la Pompadour un jour dira à nos parlementaires :

« Souvenez-vous de ne pas revenir sans la paix ; le roi la veut ! »

Nous cherchâmes à attirer l'émigration de nos braves colons les Acadiens dans l'île du cap Breton longue de cinquante lieues et large de trente, mais la plupart restèrent en Acadie.

En 1712, Crozat obtint un privilège sur la Louisiane ; le manque de colons le lui fit abandonner en 1717. C'est alors que se fonda la Compagnie d'Occident qui eut pour vingt-cinq ans le droit de commerce des peaux de castors et des pelleteries du Canada. Les ports, les terres des Louisiane lui étaient cédés, elle eut des équipes de vaisseaux et des garnisons dans les forts.

Elle émit des actions de cinq cents livres qu'on pouvait négocier. C'était une création du financier Law. La Compagnie d'Occident prenait l'engagement de transporter six mille blancs et trois mille noirs. Les actions furent portées à cent millions. La spéculation s'en mêla et on aboutit à une catastrophe financière.

Le quartier général de la colonie qui était à l'île Dauphine fut abandonné à cause d'un barrage de sable qui survint. On retourna à la baie de Biloxi.

En 1718, huit cents colons furent transportés, beaucoup périrent, les survivants s'éparpillèrent sur les rives du fleuve. Bienville, frère d'Iberville, fonda la Nouvelle-Orléans et construisit le fort Rosalie.

La Compagnie d'Occident fut néanmoins réorganisée, de puissants moyens furent encore mis en œuvre. La Nouvelle-Orléans se développa et devint la base de notre empire colonial en Louisiane.

Juchereau, de Saint-Denis, commandait les forts qui assuraient nos communications avec le nord et le Canada sur un immense espace.

Deux autres forts furent construits, l'un contre les Indiens Creecks sur l'Alabama, l'autre contre les Choctaws sur les bords du Tombegle. Bienville fit mieux encore en obtenant une pacification volontaire de tous les Indiens qui nous entouraient.

Périer qui lui succéda rompit cet accord en voulant expulser les Indiens Natchez déjà refoulés, du village de la Pomme occupé par une de leurs tribus. C'est alors qu'éclata cette fameuse conspiration qui mit la colonie à deux doigts de sa perte. La colonie et le fort de Rosalie furent détruits par eux. Sept cents personnes furent massacrées ; ils n'épargnèrent que cent cinquante enfants et quatre-vingts femmes, puis ils continuèrent leur œuvre sanglante dans la colonie épouvantée.

Périer eut alors recours aux Indiens Choctaws ; avec deux cents français, le major de Loubois reprit le fort que les Natchez abandonnèrent pour émigrer. Pourchassés, ils se réfugièrent sur les hauteurs de la rivière Rouge et du pays d'Arkansas, non sans continuer leurs exploits sanguinaires sur nos colons isolés.

Si la colonie était en deuil, la Compagnie était ruinée du même coup. Elle abandonna, en 1730, au roi toutes ses concessions. Périer resta, il reçut quelques troupes de France, dès lors, il put tenter un coup de main sur les Natchez. Le 20 janvier 1731, il investit leur poste, ils capitulèrent bientôt. Les hommes furent emmenés comme esclaves à Saint-Dominique, les femmes furent dispersées dans les habitations, ceux qui avaient échappé se fondirent avec les Indiens Chikasaws. La nation des Natchez n'était plus qu'un souvenir historique que devait poétiser Chateaubriand.

L'année 1722, le Canada comptait vingt-cinq mille habitants ; le gouverneur établit des écoles et divisa le pays en quatre-

vingt-deux paroisses. C'est à cette époque que le P. Charlevoix, né dans le Vermandois, entreprit un grand voyage d'exploration au Canada. Son livre est intéressant, il nous parle des mœurs des sauvages, de leur pernicieux amour pour l'alcool et nous cite l'exemple de cet Iroquois, vendant sa seigneurie pour quatre pots d'eau-de-vie au comte de Frontenac. Le recensement des Pères jésuites missionnaires donne, en 1665, une population de deux mille trois cent quarante guerriers sur le chiffre de onze mille sept cent quarante personnes, pour les cinq nations Iroquoises.

De Charlevoix fait une autre peinture de la vie à Québec, il nous montre : « le gouverneur entouré d'un véritable état-major de noblesse ; il donne des fêtes. Il y a de nombreux cercles fréquentés par des marchands aisés ; ce sont des parties de chasse, de patins, de traîneaux ; on fait bonne chère ; on a de beaux vêtements ; on ne thésaurise pas ; on est de belle taille et le plus beau sang du monde coule dans les veines du Canadien ».

Pour terminer, il dépeint le Yankee à Boston : « L'Anglais, dit-il, amasse et ne dépense pas en superflu ; il travaille pour ses enfants, il ne ménage point le sauvage et n'aime pas la guerre où il a tout à perdre. » DE CHARLEVOIX. »

La colonie française s'accroissait sans cesse, si elle était faible par le nombre, elle était forte par la qualité, la bravoure chevaleresque de ses enfants.

C'était alors comme une fièvre de découvertes. Des coureurs de bois marchaient sans cesse en avant.

Quelle odyssée incomparable que celle de M. de la Vérandrye ! Le premier, parmi les Européens, il planta le drapeau de France sur les Montagnes-Rocheuses, ligne de faîte qui partage les eaux de l'Océan Pacifique et de l'Atlantique. Son voyage dura quatorze années ! Et pourtant, ouvrez, parcourez tous les livres d'histoire de nos écoliers, vous n'y verrez point ce nom.

Notre admiration pour être cosmopolite, préfère être ingrate, et réserver la renommée et le cri d'admiration aux Barth, aux Livingstone, et de nos jours, à l'équivoque Stanley, dont les voyages n'ont été et ne sont que des jeux d'enfants à côté de celui de M. de la Vérandrye !

Vers 1748, l'horizon s'obscurcit de nuages, et il était aisé de prévoir que les Anglais, resserrés dans leurs colonies, ne tarderaient pas à faire naître l'occasion d'entrer de nouveau en lutte. C'est à cette époque que Franklin s'écriait :

« Point de repos pour nos treize colonies, tant que les Français seront maîtres au Canada. »

La Galissonnière était alors gouverneur du Canada ; prévoyant des complications, il éleva des forts dans la vallée de l'Ohio, fit aborner les frontières de l'Acadie et attira au nord de la baie française (bay Fundy) une partie des Acadiens qui n'avaient pas quitté leur pays après la paix d'Utrecht, qui les cédait à l'Angleterre.

En 1749, une association s'était créée à Londres, sous le nom de Compagnie de l'Ohio. Le gouvernement anglais lui concédait six cent mille acres (1) de terrain; un intendant y fut même envoyé en 1751.

Notre gouverneur du Canada invita le gouverneur de la Pensylvanie à rappeler ses colons et planteurs au levant des monts Alleghany, déclarant qu'il se saisirait de la personne de ceux qui refuseraient de se retirer.

Rappelé en France, La Galissonnière pressa le ministre d'envoyer dix mille laboureurs au Canada; le maréchal de Noailles fit un rapport dans lequel il demandait qu'on envoyât, sans bruit, des colons militaires.

Vers 1750, commencèrent à Paris les conférences pour la

(1) Un acre valait cinquante ares.

définition des limites de l'Acadie ; elles durèrent cinq années ; les travaux de la commission enfantèrent trois volumes in-quarto de mémoires.

Les Anglais demandaient que l'Acadie s'étendît jusqu'au Saint-Laurent, tandis que nous avions établi deux forts : celui de Beauséjour et de Gasparoux, vis-à-vis de ceux des Anglais, que nous resserrions dans la péninsule acadienne.

Ailleurs, ils réclamaient l'Ohio, compris, soit-disant, dans une charte de concession de la Virginie, qui leur abandonnait un espace indéfini (1).

En somme, les Anglais cherchaient à nous couper nos communications avec la Louisiane.

Étant à l'étroit, ambitieux, jaloux, l'Ouest était pour eux l'avenir. Il le leur fallait.

Les Anglais font une route, s'allient avec les Indiens Iroquois et Delawares, et établissent un fort au confluent de l'Ohio, prétendant qu'un espace aussi étendu séparant nos deux colonies de la Louisiane et du Canada ne pouvait que leur appartenir ! Les nôtres leur répondaient en leur montrant la chaîne des forts construits sur l'Ohio.

Pendant que les négociations se poursuivaient, des escarmouches continuelles avaient lieu dans les Grandes Prairies. Le 15 mai 1752, une ordonnance est adressée au gouverneur du Canada de repousser, par la force, les empiètements des Anglais. Il y avait deux ans que les colons en avaient, par nécessité, pris l'initiative.

A ce moment, les colonies anglaises, quinze fois plus fortes que les nôtres, comptaient douze cent mille habitants ; nous n'en comptions que quatre-vingt mille.

(1) En 1744, les députés des cinq nations Iroquoises avaient, moyennant dix mille francs, reconnu au roi d'Angleterre, le droit à la propriété de toutes les terres qui sont ou qui doivent être comprises dans la Virginie.

(De Bonnechose. — *Montcalm et le Canada français*).

De plus, s'il était facile aux Anglais de se défendre, notre colonie était hors de proportion, comme superficie. D'autre part, les treize colonies anglaises étaient assez divisées moralement; les Allemands dominaient en Pensylvanie, les Hollandais étaient restés à New-York (leur ancienne New-Amsterdam), et somme toute elles étaient loin d'avoir l'unité du Canada, véritable colonie féodale et militaire, où tout homme était soldat de cœur et de goût. En plus, nous pouvions compter sur le concours des Indiens que nos missionnaires avaient travaillés, mais c'était bien peu. Le sort était entre les mains des métropoles.

Les Anglais construisirent hâtivement différents forts, entre autres le fort de la Nécessité, dans le voisinage de notre fort Du Quesne (1), ce dernier situé au confluent de l'Alleghany et du Monogheba, à l'endroit où se trouve maintenant la ville de Pittsburg, entre l'Ohio et les Alleghany.

En 1753, le gouverneur de la Virginie anglaise adresse une lettre au commandant des forts français de l'Ohio pour le sommer de se retirer, en y joignant une protestation au sujet de quelques arrestations de colons anglais.

Notre commandant répondit qu'il n'avait d'ordres à recevoir que de Sa Majesté très chrétienne ou du gouverneur du Canada, et qu'aucun Anglais n'avait le droit de s'y établir.

Ceux-ci, au mois d'avril 1754, avaient construit un poste retranché, à quelques milles de leur fort de la Nécessité. Le commandant français accourut les sommer de se retirer; comme ils n'étaient pas en nombre, ils se retirèrent et nous détruisîmes leurs travaux.

Les Anglais avaient à peine achevé le fort de la Nécessité, que le commandant français des établissements de l'Ohio, M. de

(1) Ainsi appelé du nom du gouverneur du Canada (Anquetil).

Contrecœur, dépêche en parlementaire M. de Jumonville, porteur d'une lettre, sommant les Anglais d'évacuer le fort.

Cet officier avait avec lui un détachement de quarante hommes.

Le 28 mai 1754, M. de Jumonville, ayant pavillon de parlementaire, après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour se faire bien reconnaître, est assassiné par les troupes de G. Wasinghton. C'est ainsi que devait débuter dans la carrière de l'honneur celui à qui était réservé la gloire de proclamer, vingt-deux ans plus tard, l'indépendance des États-Unis (1776).

Cet outrage aux droits sacrés d'un parlementaire, Wasinghton l'a accompli en parfaite connaissance de cause. Il a été prouvé qu'il avait commandé le feu et tiré lui-même sur la faible escorte du parlementaire français.

Quelque soin qu'il ait pris à se disculper de cet attentat, sa gloire aura toujours l'éclaboussure du sang de de Jumonville.

Le 8 juillet suivant, M. de Villiers, frère de ce dernier, est envoyé pour châtier ce crime.

Six cents Canadiens se précipitent sur les retranchements, cet officier, bien trop généreux, accepta la capitulation du fort qu'il eut dû enlever d'assaut, en traitant toute cette pendaille comme elle le méritait.

Néanmoins, Wasinghton dut mettre sa signature sur l'acte de capitulation où il était dit que « chargé de venger l'assassinat » qui a été fait sur un officier français, porteur d'une sommation, » il veut bien accorder grâce à tous les Anglais qui sont dans » le fort » (1).

De Villiers préféra faire ainsi pour qu'on nous rendit les quelques prisonniers faits lors de l'assassinat de son frère. Ils étaient à Boston. Cette clause ne fut jamais entièrement exécutée par les Anglais (2).

(1) Henry Martin.
(2) Anquetil.

Dans les premiers jours de 1755, nos commissaires proposèrent l'évacuation réciproque des territoires sis entre l'Ohio et les Alleghany.

Les commissaires anglais refusèrent. Au reste, ce fut de leur part un système de nous proposer des transactions aussi injustes qu'inacceptables. En somme, ils voulaient la guerre et pensaient pouvoir facilement pousser jusqu'à Québec.

Les Anglais débarquèrent plusieurs régiments de la métropole en Virginie.

Le 3 mai 1755, nous faisions partir de Brest, quatorze vaisseaux, quatre frégates, trois mille hommes sous les ordres du baron de Dieskau.

Notre flotte était devancée au Canada par une deuxième escadre anglaise. Notre gouvernement, étonné autant qu'inquiet, demande des explications aux ministres de Georges II, lesquels répondent que, certainement, les Anglais ne commenceraient pas.

Ils commencèrent et ils en avaient l'ordre (1).

Le colonel anglais Moukton nous enlève avec trois mille hommes, les forts Beauséjour et Gasparoux défendus par une quarantaine des nôtres. Nous incendions le fort Saint-Jean et nos soldats ainsi que les Acadiens se retirent dans l'intérieur du pays.

Alors s'accomplit une monstruosité inique ; ces pauvres colons Acadiens que le traité d'Aix-la-Chapelle donnait aux Anglais, se virent, au bout d'un demi-siècle, traqués, comme des fauves dans les bois, poursuivis par des chiens que les Anglais avaient dressés à cet usage. Ils réunirent ainsi douze mille malheureux, hommes, femmes et enfants.

L'amiral anglais Boscawen, les entassa pêle-mêle sur des vaisseaux qui les abandonnèrent sur les côtes américaines.

(1) Garneau. *Histoire du Canada.*

Quelques-uns purent gagner la Louisiane en traversant fleuves et montagnes, secourus par la pitié des Indiens. Quinze cents débarquèrent en Virginie, on les traita en prisonniers de guerre ; transportés en Angleterre, ils furent enfermés dans les prisons horribles de Bristol et d'Exeter.

Mais je préfère citer Garneau, l'éminent historien canadien.

« Pour les embarquer, on rangea les prisonniers par six de » front, les jeunes gens en tête. Ceux-ci refusèrent de marcher » en réclamant l'exécution de la promesse qui leur était faite » qu'ils seraient embarqués avec leurs parents, on fit avancer » contre eux les soldats la baïonnette croisée. Le chemin » depuis la chapelle du Grand-Pré jusqu'à la rivière Gaspareaux » avait un millier de long, il était bordé des deux côtés de » femmes et d'enfants qui, à genoux et fondant en larmes, » encourageaient leurs maris et leurs pères, en leur adressant » des bénédictions. Cette lugubre procession défila lentement » en priant et en chantant des hymnes.

» Les chefs de famille marchaient après les jeunes gens. » Enfin la procession atteignit le rivage, les hommes furent mis » sur certains bâtiments, les femmes et les enfants sur d'autres...

. . . . . .

» Pendant de longues journées après le départ des Acadiens, » on vit leurs bestiaux s'assembler autour des ruines des » habitations et les chiens passer la nuit à pleurer l'absence de » leurs maîtres en poussant de plaintifs hurlements. »

Les Anglais ont effacé le nom de l'Acadie qui s'appelle maintenant Nouvelle-Écosse, mais ce qui subsistera toujours, c'est le souvenir de cette ignominie invengée.

Après l'attentat de de Jumonville, les Anglais sous le commandement du général Braddock, partis du fort de

Cumberland, marchent au nombre de trois mille sur le fort Du Quesne.

Ils avaient laissé une réserve d'un millier d'hommes à quelques milles en arrière. Le capitaine Contrecœur, commandant le fort, fit sortir toutes ses troupes sous le commandement du capitaine Beaujeu ; elles comptaient deux cent cinquante Canadiens et six cents sauvages.

Ils surprennent les Anglais dans une gorge étroite et les chargent furieusement. Malheureusement, le brave officier Beaujeu est tué à la troisième décharge. Le capitaine Dumas lui succède et, secondé par Ligneris, il disperse les Anglais qui perdent leur général et les deux tiers de leur effectif (9 juillet 1755).

Les réserves prises d'une terreur panique s'enfuient jusqu'en Pensylvanie, abandonnant artillerie et équipages. Le reste des fuyards fut rallié par G. Wasinghton qui dans une de ses lettres fait l'aveu suivant :

« Nous avons été battus, battus honteusement, par une » poignée de Français. »

On trouva sur le corps du général Braddock tout le plan de l'invasion du Canada, plan préparé en pleine paix par la loyauté britannique !

Malheureusement, deux mois plus tard, le 11 septembre 1755, le baron de Dieskau, d'abord vainqueur sur le lac Champlain, est surpris, blessé à mort et fait prisonnier dans la poursuite.

Cet échec n'eut pas pour nous la gravité de la défaite des Anglais sur les bords de l'Ohio, car nous conservâmes nos positions de ce côté.

Pendant que ces événements s'accomplissaient sur terre, les Anglais sous le commandement de l'amiral Boscawen attaquaient, au mépris du droit des gens, à hauteur de Terre-Neuve, deux

vaisseaux de guerre l'*Alcide* et le *Lys*, faisant partie de l'arrière-garde d'une flotte venant de Brest. Aussitôt après, une chasse de pirates fut donnée à tous nos bâtiments de commerce : baleinières, bateaux pêcheurs, vaisseaux marchands. Ils en capturèrent trois cents, montés par huit mille marins, qu'ils retinrent prisonniers. Cet acte de forbans a reçu dans l'histoire le nom d'*attentat de Boscawen*. L'Angleterre s'est mise au ban des nations. C'est par des vols, des rapts semblables qu'elle a acquis l'empire des mers et qu'elle mérite qu'on s'en souvienne. C'est avec raison que si ses mains sont trop pleines, elle est suspectée. Le ministre anglais qui parlerait de la foi des traités, s'il y croyait, trahirait sa patrie !

On ne peut s'empêcher de songer à ces lignes écrites par Jean-Jacques Rousseau, sur le partage de la Pologne :

« Ne comptez pas les traités pour quelque chose. Tout cela » ne sert de rien avec les puissances, elles ne connaissent » d'autres liens que ceux de l'intérêt, quand elles le trouveront » à remplir leurs engagements, elles les rempliront, quand elles » le trouveront à les rompre, elle les rompront, autant vaudrait » n'en point prendre. »

Et n'avions-nous pas dit naïvement aux Anglais, à la bataille de Fontenoy, en 1745 : « Tirez les premiers, Messieurs les Anglais ».

Pourtant à Versailles, par un égarement d'esprit et une défaillance rare, on espérait encore à la paix, on croyait à une méprise. Pendant ce temps, les vaisseaux de commerce anglais continuaient leur paisible trafic dans nos ports, nous avions la simplicité de leur rendre une frégate prise par une des nôtres et comme le cabinet anglais avait prescrit le séquestre des navires ; on pensait en France que c'était le premier pas vers une restitution.

Il fallut un dernier exemple. Le 11 novembre, le vaisseau l'*Espérance*, de vingt-quatre canons, soutint pendant cinq heures une lutte contre un vaisseau anglais de soixante-quatorze, et comme le dit spirituellement Flassan dans son journal de Louis XV :

« Le cabinet de Versailles se résigna enfin à accepter la » guerre qu'on lui faisait depuis un an. »

Le peuple qui faisait ainsi litière des coutumes des nations civilisées après nous avoir, de cette façon, privé de nos meilleurs marins, se mit quand même à trembler de peur d'une descente en Angleterre, et moins rassuré que prudent, il achetait des mercenaires Hanovriens et Hessois pour venir défendre son sol.

C'est qu'on ne peut pas être forban sur la terre ferme !

Mais un homme d'État, supérieur par le caractère, la ténacité, la haine qu'il nous portait, allait diriger la politique anglaise. C'était Pitt. C'est lui qui a dit : « Si nous voulions être justes » envers les Français, nous n'aurions pas pour trente ans » d'existence ».

A cet homme âpre comme la discipline, les moyens importaient peu, le résultat était tout. Il voulut, mais de ce vouloir implacable que rien n'arrête, que rien ne dompte et ne plie, qui va, tête droite, regard sombre, sans s'inquiéter sur quoi il marche, avec la devise : *Delenda Carthago !* Détruisons la France !

Oh ! cet homme-là, je l'admire et je comprends sa haine à la réciprocité de la mienne.

Pitt fera voter jusqu'à plus de deux cent soixante millions d'impôts nouveaux par an pour la guerre. Il fera porter le contingent de la marine à soixante mille hommes. On voit par quels efforts ces gens voulaient nous arracher le Canada.

Mais revenons en Amérique. Après l'échec du baron de Dieskau à qui l'on avait reproché injustement dans la colonie

« de conduire ses officiers un peu à l'allemande », de Vaudreuil, gouverneur et M. le chevalier de Montreuil écrivirent au ministère pour lui demander des secours en hommes et en argent, des officiers d'artillerie, etc. Ce rapport rendait compte de la triste situation de la colonie et réclamait un officier énergique à la tête des troupes. « Il nous faut, écrivait M. de Montreuil au » ministre, un commandant doux, incorruptible, incapable de » se laisser mener par personne et égal pour tout le monde. »

M. d'Argenson était alors ministre avec M. Machault. Honnête et intelligent, il ne pensa qu'au bien de l'État pour déterminer son choix et le soumettre à l'approbation du roi qui désigna pour ce poste difficile : Louis-Joseph marquis de Montcalm.

Cet officier général était né le 6 mars 1712, au château de Candiac, sur les bords du Vistre, à une petite lieue de Vauvert, près Nîmes.

Son enfance se passa à Roquemaure ; d'une santé délicate, il avoue dans ses mémoires qu'il ne savait pas lire à six ans.

En 1494, Marguerite de Joyeuse, fille du baron de Joyeuse et veuve de Jean Leforestier, épousa, en secondes noces, Gaillardet de Montcalm, bailli de Gévaudan, gouverneur de Marvejols.

Celui-ci acheta en 1503 la portion de terre de Candiac, appartenant à Jean de Blanzac.

Comme il n'eut pas d'enfants, son héritier fut son neveu Jean de Montcalm, seigneur de Sainveran et Tournemire.

Cette famille, par ses alliances, devint nombreuse. On cite Gui de Montcalm qui a fait la branche des Montclus vers le milieu du xve siècle.

Au xvie siècle, nous trouvons un Louis de Montcalm, prieur commandataire de Milhau ; on remarque un grand nombre de sépultures de la famille Montcalm dans la chapelle des Cordeliers de cette abbaye. Un Jacques de Montcalm, chevalier de Rhodes,

qui s'illustra notamment en débarrassant l'île d'un crocodile redoutable.

Au XVIIe siècle, nous trouvons Daniel de Montcalm, tué dans le régiment de Turenne, à la bataille de Cassel (1677).

Je cite seulement ces quelques noms pris sur l'arbre généalogique des Montcalm.

Montcalm porte écartelé au premier d'azur à trois colombes d'argent, béquées et membrées de gueules, au second et troisième de sable à la tour surmontée de trois tourelles d'argent et au quatrième de gueules à la bande d'azur bordée d'argent d'une bordure componnée de billettes d'argent qui est de Gozon (Louis Moriéri, 1759).

Le marquis de Montcalm eut pour précepteur M. Dumas, savant et ami de Malebranche et de Bayle ; il avait voyagé avec ce dernier en Hollande (1).

En plus, des leçons littéraires lui furent données par le P. Etienne, ex-oratorien de Marseille.

Ses auteurs favoris furent Plutarque et Corneille. Il puisa dans la lecture de la *Vie des Grands Hommes*, l'amour des choses élevées et le sentiment stoïque du devoir. Les tragédies de notre grand poète lui formèrent une âme ardente et un cœur viril.

A quinze ans, en août 1727, il part pour l'armée et s'engage comme enseigne au régiment d'infanterie de Hainaut, en garnison à Longwy.

En 1729, il était, par son ancienneté, le quarante-cinquième lieutenant. Son père lui acheta, quoique cela fut défendu, une compagnie pour huit mille livres et revendit son enseigne deux mille (2).

Il fit sa première campagne sous les ordres du maréchal de

(1) Montcalm nous apprend dans ses Mémoires que M. Dumas était un bâtard de son grand-père.

(2) En 1731, il était en garnison à Strasbourg, il avoue qu'il avait la passion du jeu dont il sut se corriger.

Berwick, en Bohême. Ce fut là qu'il se lia d'une amitié complète avec le plébéien Chevert, cet illustre enfant de Verdun.

A trente-et-un ans, il est fait colonel au régiment d'infanterie d'Auxerrois et nous apprend dans ses Mémoires qu'il n'y avait que quinze régiments à vendre, qu'il y avait cent quatre-vingts noms en postulance, que le Roy avait arrêté une première liste de soixante et qu'il fut maintenu dans les quinze derniers. La commission de son régiment fut fixée à quarante-deux mille livres. Le procureur Molé lui prêta l'argent pour payer, sans quoi il n'eut pu profiter de cette nomination (6 mars 1743). La même année, il obtient le cordon de chevalier de Saint-Louis.

A la bataille de Plaisance (16 juin 1746), il reçoit trois coups de sabre dont un lui coupe une artère, et est fait prisonnier. Son régiment est presque anéanti.

Montcalm épousa, le 3 octobre 1734, Angélique-Louise Talon, petite-fille de Denys Talon, s'alliant ainsi aux premières maisons de la robe. Le cardinal Fleury signa à son contrat de mariage.

Il eut dix enfants, dont six seulement vécurent, deux garçons et quatre filles.

L'année 1747, Montcalm fut présenté au roi Louis XV, qui l'accueillit avec bienveillance. Le roi se rappela cet officier énergique et l'inscrivit, de sa propre main, sur la liste de promotion des brigadiers.

Le régiment d'Auxerrois fut incorporé le 15 février 1749 dans celui de Flandre. M. d'Argenson lui proposa d'entrer dans les grenadiers de France ; il avait d'abord refusé, puis il accepta.

Montcalm fut nommé maréchal de camp (1) d'un régiment de cavalerie.

« On en avait créé deux, composés de deux escadrons de

(1) Ce grade équivaut aujourd'hui au grade de colonel.

huit compagnies chaque régiment. Les seize compagnies de ces deux régiments furent tirées des seize premiers régiments de cavalerie française, en commençant par le maréchal de camp général.

» Il obtint sa commission de maréchal de camp à Besançon, le Roy lui accorda le prix de la compagnie de cavalerie à huit mille livres et lui fit don des étendards et tabliers de cymbales de son régiment (1) ».

Il eut pour lieutenant-colonel un de ses amis, M. de Redmont.

En 1750, il siège aux Etats du Languedoc.

De temps en temps, il s'échappe pour aller voir son régiment caserné à Limoges ou dans quelqu'autre ville du Midi.

Le plus souvent il habite son cher Candiac où il a le bonheur de retrouver les siens, de s'occuper particulièrement de l'éducation militaire qu'il donne à ses deux fils.

Dans le mois de novembre 1756, se trouvant à Paris, dans une visite qu'il fit à M. d'Argenson, la conversation vint à rouler sur le Canada.

Après un échange d'impressions et de remarques entr'eux, Montcalm prit congé du ministre et regagna Candiac.

Le 25 janvier 1756, M. d'Argenson annonce dans une lettre à Montcalm sa nomination de « Commandant des forces militaires du Roi au Canada ».

Les préparatifs de l'expédition furent faits à Brest. On arma trois grands vaisseaux de soixante à soixante-dix canons, le *Héros*, l'*Illustre*, le *Léopard*, plus trois frégates, la *Licorne*, la *Sauvage*, la *Sirène*, de trente canons.

Le chevalier de Lévis et de La Bourlamaque furent adjoints comme lieutenants à Montcalm.

(1) *Mémoires de Montcalm.*

On embarqua six régiments (1). La *Licorne* portant Montcalm prit le large le 3 avril 1756.

Le commandant en chef avait choisi pour officier d'ordonnance un jeune capitaine de dragons qui s'appelait de Bougainville lequel faisant un jour le sacrifice de ses éperons devait être un de nos plus célèbres navigateurs. Il lui avait été recommandé par Chevert.

La *Licorne* fut assaillie par une épouvantable tempête qui dura près de quatre jours. Durant le voyage, Montcalm lut l'ouvrage du P. Charlevoix dont j'ai cité quelques passages.

La *Licorne*, après avoir évité les Anglais, débarqua le 13 mai à Québec. M. de Vaudreuil, gouverneur de la colonie, était à Montréal. Montcalm s'y rendit et revint enchanté de l'accueil du gouverneur qui lui parut être un homme énergique.

Montcalm avait porté un jugement trop prompt pour ne pas être téméraire.

Avec les huit bataillons qu'il avait, Montcalm disposait de quatre mille hommes auxquels s'ajoutaient deux mille miliciens canadiens, les sauvages dont le concours était aléatoire.

C'est avec ce ridicule effectif qu'il fallait résister à une horde invasive de soixante mille Anglais sur une étendue immense de territoires.

Il fallait toute l'énergie et toute l'audace de Montcalm pour entreprendre cette lutte ; aussi quelle somme d'héroïsme dépensa-t-il !

Pour tenir tête aux Anglais, il établit trois camps.

(1) La Reine 327
La Sarre..... 515
Royal-Roussillon ... 520
Languedoc 326
Guyenne 492
Béarn 498

Total..... 2678 avec 156 volontaires et 918 recrues.
En tout 3752 soldats. (Statistique de M. de Montreuil au débarquement).

Le premier pour couvrir Montréal à Carillon ou Ticonderaga (quatre-vingts lieues de Québec), à la pointe élevée sur les bords du lac Champlain. Ce fort commandait la rivière qui sort du lac Saint-Sacrement, ainsi que le passage dans le lac Champlain. C'était la principale porte d'entrée du Canada.

Le deuxième à Niagara (cent quarante lieues de Québec) sous les ordres de M. Pouchot, ingénieur.

Le troisième à Frontenac (aujourd'hui Kingston à soixante lieues de Québec). Il en donna le commandement à de La Bourlamaque et à Rigaud de Vaudreuil, frère du gouverneur.

Montcalm manœuvra de telle façon que les Anglais crurent qu'ils seraient attaqués du côté de Carillon et dégarnirent en avant de Frontenac.

Ses adversaires avaient établi trois forts, près du lac Ontario, les forts Ontario, Georges et Chouegen ; ils pouvaient nous isoler et couper nos communications avec la Louisiane.

Primitivement, et comme d'habitude, les Anglais avaient installé un poste, simple maison de commerce, sur ce territoire appartenant aux Iroquois. Les gouverneurs du Canada avaient maintes fois réclamé. Le roi de France en avait fait de même à la Cour britannique ; les choses en étaient restées là. En 1749, M. de Léry montrait l'importance et la nécessité de s'emparer de ce poste, maison avec machicoulis. (R.-F. Martin.)

Montcalm avec quinze cents hommes du bataillon de la Sarre et de Guyenne, des milices canadiennes et quelques sauvages, débarque le 10 août, à minuit, à une demi-heure de Chouegen.

Le 11, il établit une batterie de quatre pièces de douze.

Le 12, ont lieu les préparatifs du siège ; on façonne des gabions, des saucissons.

Le 13, le régiment de Béarn arrive avec trente bateaux et des munitions. On ouvre le feu, la tranchée est à quatre-vingts toises

du fort. L'ennemi répond jusqu'au soir ; à ce moment, il évacue le fort que de La Bourlamaque occupe.

Le 14, on isole les deux autres forts, Montcalm établit une puissante batterie sur les hauteurs qui dominent Chouegen. On canonne vigoureusement les Anglais, dont le commandant est tué ; son successeur parlemente. On lui donne une heure pour se rendre. Il se rend (14 août 1756).

Nous prenions dix-sept cent quatre-vingts soldats, quatre-vingts officiers (de ce nombre étaient deux régiments anglais), cinq drapeaux, trois caisses militaires contenant quinze millions, cent vingt-et-une bouches à feu (dont quarante-cinq pierriers), six barques pontées. Il y avait des provisions pour nourrir trois mille hommes pendant une année.

Du 15 au 21, les trois forts furent détruits de fond en comble, une colonne fut élevée par les soins de Montcalm ; au-dessous de l'écusson de France, il fit graver :

Manibus date lilia plenis.
A mains pleines jetez des fleurs !

On chanta un *Te Deum* à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

La colonie était encore sauvée pour cette année. Le 9 septembre, Montcalm était au camp de Carillon avec tout le matériel pris, cent hommes du bataillon de la Sarre et six cents sauvages. Le camp fut formidablement retranché à l'aide de ce renfort et des pièces de canon amenées de Chouegen.

Comme l'hiver, précoce en Canada, approchait, rendant impossible toute opération militaire, Montcalm rentra à Montréal (27 octobre).

C'est à cette époque que le gouverneur de Vaudreuil le jalousant déjà, écrivait au ministre cette lettre pour lui demander le grade de maréchal de camp pour de Lévis (16 septembre 1757) :

« Il a été constamment employé, depuis qu'il est dans cette » colonie, notamment à l'expédition du fort Georges où il a » toujours été en possession des postes les plus avancés avec » M. de Rigaud de Vaudreuil (son frère).

» Je ne vous dissimulerai pas, Monseigneur, que si M. le » chevalier de Lévis avait eu le commandement en chef de » l'armée, il ne s'en serait pas tenu à la conquête de ce fort et » que rien ne l'aurait empêché d'aller au fort Lydius (1), mais » subordonné à M. de Montcalm, il n'a pu suivre son zèle » et je sais positivement que M. de Montcalm trouvait très » difficile tout ce qu'il proposait, quoique très à-propos (2) ».

Les hivers durent six mois au Canada.

Le Saint-Laurent, pris par les glaces, ne permet plus aucune communication avec la mère-patrie. La température descend souvent jusqu'à 20 et 25 degrés au-dessous de zéro ; mais ces froids sont secs et vivifiants.

Et comme il faut passer l'hiver, on danse à Québec, Horace a dit : « Appollon n'a pas toujours son arc tendu ».

On joue à Montréal, c'était comme un pastiche de la cour musquée et poudrée de France.

Il y avait des petits maîtres tout comme à Versailles, et tout comme à Versailles aussi, une bande de médiocres, de fourbes, de dilapidateurs, fonctionnaires véreux dont les malversations n'avaient pas échappé à l'œil inquisitif de Montcalm.

Tant qu'il s'était agi de vols sur les pelleteries du roi, sur les travaux publics, Montcalm s'était tu, mais la bande éhontée que conduisait à la curée, l'intendant voleur qui avait nom Bigot, pillait sur l'approvisionnement des places. Les entrepreneurs au

(1) Fort Lydius, Lydinson, fort Edouard au haut du premier bras de l'Hudson.
(2) *Travaux généraux et Mémoires sur le Canada,* page 139. Félix Joubleau.

lieu de construire des forts solides ne livraient à Montcalm que de misérables bicoques. On lui fournissait des fusils de l'ancienne façon ; alors Montcalm honnête jusqu'aux moelles ne put contenir son indignation. Il en fit part à M. de Vaudreuil, gouverneur, qui, sans doute, ne trempait pas dans ces malversations, mais qui eut la coupable faiblesse de les endurer. Trop peu ferme pour y mettre ordre, d'une intelligence médiocre, séduit par les flatteries de Bigot qui s'ingéniait à lui faire voir dans Montcalm un ennemi de son autorité, il en résulta une rupture voilée mais complète entre lui et Montcalm.

Dès lors ce dernier se tourna d'un autre côté, ne pouvant croire à l'impunité de pareils méfaits, il écrivit au ministre de la marine en lui disant nettement qu'il n'avait aucune confiance en MM. de Vaudreuil et Bigot ; mais l'intendant du Canada avait un complice nommé de La Porte qui dirigeait la marine.

De Vaudreuil, de son côté, écrit au ministre pour se plaindre de Montcalm, disant qu'il était brutal avec les miliciens Canadiens, qu'il se portait « à l'extrémité de les frapper ».

C'était un odieux mensonge, Montcalm, officier de la bonne école, prisait moins et avec raison, ces miliciens Canadiens, forcément indisciplinés, qui ne servaient que quand les travaux des champs le leur permettaient, que ces braves bataillons de Royal-Roussillon, d'Artois, de la Sarre, tous formés de vieux soldats.

Est-ce que cette préférence n'était pas légitime ?

Il était sévère, mais c'était son devoir comme c'est aussi son éloge ! Il avait été sévèrement élevé ; petit, nerveux, sec, les yeux brillants, le nez busqué comme tous les Montcalm, il était aimé du soldat qui le savait juste et bon, quoique laconique et absolu.

Au reste, je tiens à citer une lettre qu'il écrivait à cette

époque-là à sa mère, car Montcalm était non seulement un bon chef, mais encore un bon fils.

« C'est une troupe (il parle des milices canadiennes) qui ne » connaît ni discipline, ni subordination, j'en ferai dans six » mois des grenadiers, et actuellement je me garderais bien » d'y faire autant de fonds que le malheureux M. de Dieskau » en a fait pour avoir trop écouté les propos avantageux des » Canadiens qui se croient en tous points les premiers soldats » du monde et mon respectable gouverneur général est né dans » le pays. Les Canadiens sont contents de moi, leurs officiers » m'estiment, me narguent et voudraient bien qu'on pût se » passer des Français et de leur général... et moi aussi ! (1)

Cet homme intègre écœuré des prodigalités, des gaspillages qui se passaient sous ses yeux, pour ne pas en être le témoin, résolut de tenter, au cœur de l'hiver, un coup de main sur le fort William Henry.

Une colonne se mit en marche le 23 février, le thermomètre descendit jusqu'à 20 degrés. On fit sur le sol enneigé, soixante lieues en raquettes, les vivres suivaient derrière sur des traîneaux attelés avec des chiens, poussés par des sauvages. On couchait sur des peaux de bêtes, on allumait de grands feux, les voiles des brigantins et des barques servaient de toiles de tentes. On arriva le 18 mars devant le fort qui se tenait sur ses gardes. On se contenta de détruire deux cent cinquante bateaux et quatre brigantins, et l'on brûla les magasins d'armement et d'équipement des ennemis.

Montcalm sut s'attacher les sauvages que les Anglais appelaient les chiens de guerre des Français. Ils l'aimaient, ils savaient que le général d'Onnonthio (2) était brave. Montcalm s'en sert

(1) Comme on servait autrefois (P. Sommervogel. *Lettres de Montcalm*).
(2) Le Roy de France Louis XV.

comme éclaireurs et ils y excellent. Ne disait-on pas d'eux au temps de Champlain quand ils nous étaient si redoutables « qu'ils venaient en renards, attaquaient en lions et fuyaient en » oiseaux ».

Montcalm est soucieux des soins à faire donner à leurs malades, à leurs blessés. Il va les voir sur leurs territoires, ne dédaigne pas d'entrer dans leurs wigvams, de s'asseoir, de manger avec eux le *sagamite* (la pâte de maïs), il assiste à leurs fêtes, fume le calumet de paix pendant que leurs jongleurs, le hibou empaillé sur la tête, interprètent les songes et consultent les manitous. Puis on brûle des filets de langue d'orignal, on examine s'ils pétillent dans la flamme pour découvrir les volontés des Génies.

Ils ont pétillé *Areskoui*, le Dieu de la guerre le veut ! Ils seront exacts au rendez-vous de la lune de feu (juillet) avec leurs légers canots d'écorce enduits de gomme de prunier, les écorces cousues avec des racines de sapin. Ils ont la parole du général d'Onnonthio.

De nouvelles intrigues s'ourdissaient contre Montcalm, on le contrecarrait en tout. Lassé, exaspéré, il écrit au ministre et va jusqu'à demander son rappel.

En attendant, la belle saison étant revenue, il se prépara à frapper un grand coup. Le 22 juillet 1757, les sauvages, au nombre de deux mille, montés sur deux cents canots, attaquèrent les canots anglais qu'ils dispersèrent. Leur victoire achevée, ils voulurent se retirer avec leurs dépouilles, Montcalm les harangua et ils consentirent à rester.

Le 3 août, le siège du fort William Henry commençait (1).

Le colonel anglais Moore commandait trois mille hommes. Le fort était armé de quarante-trois canons.

(1) Ce siège a été raconté par l'ingénieur Desandrouins.

Sur un courrier anglais tué par les Peaux-Rouges, on trouva, dans une balle creuse, une lettre du général Webb engageant le colonel à capituler.

Le 9 août, les Anglais capitulaient. Montcalm se sentant dans l'impossibilité de nourrir ces trois mille prisonniers, consent à laisser retourner les troupes anglaises, avec armes et bagages, à condition qu'elles ne serviraient pas pendant dix-huit mois.

Montcalm, se méfiant de ses auxiliaires les sauvages, avait fait vider les tonneaux d'eau-de-vie, mais les Anglais, croyant se les concilier, violèrent la défense qui avait été faite de leur donner à boire du rhum ou des liqueurs.

Le 10, ils se mettent en route, sans attendre l'escorte française. Ils formaient une longue colonne rendue plus longue encore par la présence de femmes, d'enfants et de bagages.

Les sauvages enivrés se jettent au milieu du convoi. Les Anglais pris d'une terreur folle, jettent leurs armes et abandonnent jusqu'à leurs uniformes pour ne pas être reconnus.

Montcalm se précipite avec ses officiers et ses grenadiers au secours des Anglais. Plusieurs de nos soldats sont blessés autour de lui, accomplissant ce qu'il était humainement possible de faire au milieu de deux mille sauvages de trente-deux nations différentes, rendus ivres.

On racheta six cents prisonniers aux Indiens.

Montcalm écrivit à mylord London et au général Webb pour s'excuser de ce désordre involontaire, se confiant entièrement à leur bonne foi. Mais se fier à la bonne foi anglaise, c'est se fier à quelque chose qui n'existe pas !

Le roi d'Angleterre dégagea le colonel Moore de sa capitulation qui fut cassée.

Avec la malveillance native des Anglais, Montcalm fut accusé d'avoir perpétré ce guet-apens et, malgré les lettres d'officiers anglais qui rendaient pleinement justice aux efforts faits par lui

dans cette regrettable circonstance, on se servit de cet incident pour surexciter les esprits.

Montcalm avoua depuis qu'il avait couru plus de dangers en cherchant à arrêter les sauvages, qu'en prenant le fort aux Anglais.

Un écrivain anglais, Fenimore Cooper, a fait dans un de ses romans (1) un récit où l'imagination le dispute au mensonge, et les Anglais par calcul, feignent d'y croire encore. Il a parlé d'un massacre de quinze cents personnes, quand en réalité, il n'y eut que cinquante victimes !

Est-ce que les Anglais n'ont pas dit aussi que Montcalm avait onze mille soldats avec lui ? Il n'y en eut jamais autant dans toute la colonie, s'il les avait eus, les Anglais ne seraient pas au Canada.

Le major Mac Clellan a prononcé dernièrement sur le balcon du fort William Henry, au lac George, un discours dans lequel il a dit :

« Après avoir vaillamment défendu les remparts, aujourd'hui » ruinés du fort William Henry, vos aïeux ont mouillé de leur » sang, la place que vous occupez en ce moment, ils ont été » égorgés dans une boucherie qu'avait autorisée la cruelle » apathie de Montcalm, mais deux ans plus tard, celui-ci » subissait sous les murs de Québec, le châtiment dû à ses » crimes, durant la grande bataille à laquelle d'autres de vos » aïeux prenaient aussi une part honorable... »

Ainsi s'exprimait en 1864 Mac Clellan, candidat à la présidence, général démocrate et citoyen américain !

Peut-on mentir aussi cyniquement ?

Montcalm reçut au siège de William Henry sa nomination au grade de commandeur de Saint-Louis.

(1) Le *Dernier des Mohicans*.

Les sauvages le félicitèrent sur la grâce nouvelle d'Onnonthio en lui disant « qu'ils l'estimaient encore mieux pour sa bravoure » que pour toutes les distinctions qu'on pourrait placer sur ses » habits ».

Montcalm avait acquis un ascendant magique sur ces gens simples qu'il conduisait si souvent à la victoire, et qui combattaient comme des lions, sans solde, sans eau-de-vie.

Ils appelaient l'argent « le serpent des visages pâles » disant « qu'on se tue, qu'on se diffame, qu'on se vend et qu'on se » trahit parmi nous pour de l'argent ; trouvant étrange que » nous estimions davantage celui qui a plus de bien qu'un » autre qui en a moins ».

Ce nouveau succès si éclatant avait franchi les mers. On acclamait notre héros. Un *Te Deum* fut chanté à Candiac. Par lettre du 22 septembre 1757, l'abbé de Bernis le félicite.

Montcalm répond :

« Envoyez au moins de la poudre ».

Faute de vivres, on ne put marcher sur le fort Édouard.

L'hiver revint et les opérations furent suspendues.

Les troupes font ordinairement quartier chez l'habitant des côtes ou dans les seigneuries canadiennes, depuis octobre jusqu'à mai. L'habitant l'emploie à défricher, battre le blé dans les granges moyennant dix sols par jour avec sa nourriture.

Il lui fallut avoir, de nouveau, sous les yeux cette tourbe des créatures de Bigot, l'hôtel du gouverneur resplendissant de lumières, où l'on dansait ! La famine était venue, bonne aubaine pour tous ces misérables. On allait pouvoir accaparer les vivres, les denrées qu'on revendrait avec 150 p. 100 de bénéfice. Ah ! mais il fallait gagner de l'argent !

« On a joué ici (à Québec), écrivait M. Doreil en février, un » jeu à faire trembler les plus intrépides joueurs. Bigot a perdu

» plus de deux cent mille livres au quinze, au passe-dix, au
» trente et au quarante... »

Ah ! l'exécrable soif de l'or ! Qu'importait le délabrement des hôpitaux, la misère, la faim publique, la désespérance !

Des imbéciles qui trouvaient le moyen de mourir de faim, quand eux jouissaient et faisaient fortune !

M. Falgairolle dans son excellent livre : *Montcalm devant la postérité*, ne peut s'empêcher de dire :

« Il est écrit que les honnêtes gens mourront toujours à la
» peine et que les fripons, les viveurs, se prélasseront dans le
» luxe et le bien-être. »

Quelque décevante que soit cette vérité, n'est-ce pas ce qui fait le mérite des grands caractères qui préfèrent à tout, l'honnêteté et le devoir ! C'est avec de telles gens que Montcalm devait être en rapports constants : solde, munitions, équipement ; tout est dans leurs mains, il n'a pas le droit d'avancer ni de retarder le départ d'un bateau !

Le thermomètre était descendu à 27 degrés. Après avoir longtemps erré de tous côtés, deux mille Acadiens, ces pauvres proscrits des Anglais, revinrent au Canada. Sur ce nombre, trois cents moururent de faim. Le peuple touchait un quarteron de pain. On abattit les chevaux.

A la table frugale de Montcalm se trouvaient de Lévis, son élève, et le brave de La Bourlamaque.

Le généreux Montcalm dépensait beaucoup en dons à ses soldats ; il ne pouvait les voir en loques sans que son cœur se révoltât !

Enfin, les vivres partis de Bordeaux purent éviter la croisière anglaise et l'on eut du pain !

Combien de renforts ? demanda de suite Montcalm. Soixante-quinze recrues et très peu de poudre.

Le *Foudroyant* qui portait des vivres personnels et de l'argent à Montcalm, fut capturé par les Anglais.

La belle saison étant revenue, nos ennemis avaient résolu de frapper un grand coup ! Pitt fait appel aux colons anglais. Vingt mille se lèvent à sa voix.

Au nombre de seize mille, ils assiègent Louisbourg défendu par M. de Drucour, dont la femme n'hésita pas à paraître sur les remparts pour tirer le canon. Après un siège de deux mois, les remparts étant ébréchés, il fallut se rendre (26 juillet). La garnison et les habitants, contrairement au droit des gens, furent transportés en France.

Pendant ce temps, près de vingt mille Anglais, dont dix mille miliciens, vinrent prendre position sur les ruines du fort William Henry. Ils étaient commandés par le général Abercromby, dont le plan était d'enlever le fort de Carillon et de marcher sur Montréal.

Montcalm se porte à Carillon en avant du fort qui lui parut en assez bon état quoique un peu petit. « Je l'aurais voulu plus » grand et capable de contenir cinq cents hommes ; il n'en peut » loger que trois cents. » Un rapport de M. d'Hugues, en garnison l'hiver dans ce fort, lui servit beaucoup.

Sur un mamelon bien situé, il fit creuser un retranchement bastionné de trois mètres, officiers, soldats, tout le monde mit la hache à la main, les arbres furent abattus, équarris, superposés ! On déboisa tout autour pour former une immense clairière, tout se flanquait parfaitement, des abattis de bois, racines et branchages en avant, protégeaient sur la droite. Notre artillerie était bien en position.

Montcalm avait avec lui ses meilleurs bataillons, plus quatre cent cinquante Canadiens.

Les Anglais s'embarquent sur neuf cents bateaux et cent

trente-cinq chaloupes. Montcalm se porte en avant de Carillon. Le 6 juillet, il écrivait à Doreil :

« Je n'ai que pour huit jours de vivres, quelques Canadiens, » pas un sauvage, ils ne sont pas arrivés. J'ai affaire à une » armée formidable. Malgré cela, je ne désespère de rien, j'ai » de bonnes troupes. A la contenance de l'ennemi, je vois qu'il » tâtonne ; si, par sa lenteur il me donne le temps de gagner la » position que j'ai choisie sur les hauteurs de Carillon, je le » battrai. »

Ce même jour, les Anglais s'ébranlent. Montcalm bat lentement en retraite le long de la rivière. Malheureusement, trois cents de nos volontaires égarés furent tués dans les bois. Ce léger succès coûta aux Anglais la vie du brigadier général lord Howe, le seul officier capable de ce corps d'armée.

La retraite se continua. De Lévis arriva le lendemain matin, avec quatre cents hommes de renfort, ce qui portait à trois mille quatre cent soixante-quatorze soldats, quatre cent soixante-douze Canadiens, le total de nos forces. Smollet, dans son *Histoire d'Angleterre*, ment sciemment en donnant le chiffre de six mille hommes.

Le 8 juillet, eut lieu la bataille de Carillon. Oh ! cette bataille, laissez-moi vous la raconter !

A midi et demi, retentit un coup de canon, le drapeau est hissé, c'était le signal, chaque bataillon quitte la hache, prend le mousquet et se rend à son bastion. Il faisait près de 35 degrés de chaleur. Royal-Roussillon est au centre. Les Anglais débouchent du terrain découvert.

Bientôt les sons aigus du fifre et ceux nasillards du pibroch se font entendre, grenadiers et montagnards écossais se précipitent en quatre colonnes d'attaque de trois rangs sur les retranchements.

Ils ont ordre de ne faire feu qu'au pied des retranchements. Les nôtres attendent jusqu'à cinquante pas ; à ce moment, trois mille coups de fusil partent en même temps.

Comme les épis de blé vacillent sous la faulx, les rangs anglais sont couchés. Tenaces, d'autres les remplacent pour tomber encore en avant de ceux qui viennent les remplacer et cela jusqu'au soir !

Les nôtres font des sorties. On se bat à la baïonnette, le feu prend aux branchages, la fumée aveugle nos soldats. Vers quatre heures, les Anglais dans une charge furieuse furent sur le point d'atteindre les retranchements. L'émotion était indicible. Mais Montcalm impertubable envoyait, à fur et à mesure, des piquets de renforts sur les endroits qui faiblissaient. Le canon tonne toujours et nos drapeaux quoique troués flottent quand même, dans le vacarme de la bataille, sous le soleil torride de juillet.

Les Anglais ne pouvant nous prendre de face essaient de débarquer, sur notre flanc droit, des radeaux chargés de soldats. Montcalm qui se tient au centre du mamelon a tout prévu. Des tirailleurs viennent d'être placés et disséminés sur les rives et le canon du fort, bien pointé, coule plusieurs barques anglaises.

Vers sept heures, le feu cesse, on disperse immédiatement des tirailleurs ; les Anglais voyant la nuit arriver, dans la confusion de leur échec, battent en retraite dans le plus grand désordre, abandonnant leurs morts.

On en compta cinq mille, les Écossais avaient perdu vingt-cinq officiers.

Nos pertes des deux journées étaient de cinq cents hommes !

Telle fut la célèbre bataille de Carillon dont le nom joyeux tinte encore agréablement au cœur.

Nos historiens nationaux ont jugé cette gloire trop minuscule pour la relater, parce que c'était dans un coin perdu de

l'Amérique. On voulait abandonner le Canada. Pourquoi eut-il été glorieux ? Il fallait bien oublier l'héroïsme des braves à qui Montcalm ne pouvait dire comme La Trémouille à ses soldats :

« Enfants, Louis, vous voit ! »

Sur l'emplacement de Carillon, les Anglais ont bâti Ticonderaga et l'on pense au mot de Vulcain devant les ruines de Troie :

« Les ruines mêmes ont péri ! »

Xavier Marmier dans son beau livre : *En Pays lointains* ne pouvait que penser à Carillon quand il écrivit :

« Là, aussi (il parle de l'Amérique) entre deux ou trois » pelotons d'infanterie, au pied d'une palissade en bois, au bord » des fleuves silencieux, au sein de l'immense espace du » Nouveau-Monde, combien de batailles plus étonnantes que » celles des célèbres plaines d'Allemagne ou d'Italie. Combien » de héros qui n'ont point eu leur Homère, mais dont le nom » doit rester à jamais inscrit dans le Livre d'or de nos gloires » nationales. »

Le soir de Carillon, au milieu de la nuit étoilée et des torches de résine, dans la forêt et sur le lac, éclatèrent les formidables acclamations des soldats saluant leur chef bien-aimé !

On peut dire de Montcalm ce qu'on a dit de Démosthènes pour la Grèce :

« Il eut sauvé le Canada, si le Canada eut pu être sauvé. »

Ses deux lieutenants, de Lévis et La Bourlamaque, avaient été blessés ; ce dernier sérieusement.

Montcalm, le plus exposé, par un hasard providentiel, fut épargné.

Au sommet du mamelon, nous enterrâmes nos morts. Le vainqueur érigea une grande croix et y fit inscrire en latin les mots suivants :

Qu'a fait le Général ?
Qu'ont fait les soldats ?
A quoi ont servi ces arbres
énormes renversés ? Voici le
vrai étendard. Voici le vainqueur
Ici c'est Dieu. C'est Dieu
même qui triomphe !

Par la faute du gouverneur de Vaudreuil qui ne lui fit parvenir que le 13, les troupes de la colonie : des Canadiens et six cents sauvages, il ne put poursuivre les Anglais dans leur retraite et marcher sur New-York.

Dans sa joie, Montcalm écrivait à M. Doreil :

« Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres, je » n'en ai jamais vu de pareilles. Que n'étaient-elles à Louis- » bourg ? »

Et quelle modestie dans ce chef héroïque écrivant au ministre :

« Tous les commandants de corps et généralement tous » messieurs les officiers se sont comportés de façon que je n'ai » eu que le mérite de me trouver le général de troupes aussi » valeureuses, et d'avoir attention de les faire secourir » successivement, suivant que les parties de nos abattis étaient » plus ou moins vivement attaquées. »

Cette victoire n'empêchait point le gouverneur de reprocher à Montcalm de ne point savoir profiter de ses succès. (On sait que si le général ne poursuivit pas les Anglais, c'est qu'il n'avait point reçu les sauvages que ledit gouverneur devait lui envoyer.)

Montcalm écrivit à de Vaudreuil : « Au lieu d'un simple avis » et d'un conseil, puisque vous croyez cette expédition avanta- » geuse à la Patrie, donnez-moi un ordre formel et je partirai, » ou venez vous-même prendre le commandement et je vous » suivrai. »

Dans une autre lettre au même, je détache le passage suivant :

« Si j'étais assez heureux, Monsieur, pour que vos importantes » occupations vous permissent d'être à la tête de l'armée, vous » verriez par vous-même toutes choses et j'aurais la satisfaction » de recevoir des ordres qui seraient plus clairs et moins » embarrassants.

. . . . . .

» Vous voyez, Monsieur, qu'à mon ordinaire je vous parle » avec une vérité et une fermeté également respectueuse, ce » même amour pour la vérité fait que je demande aux deux » ministres mon rappel, que je prie M. le premier président » Molé et M. l'abbé comte de Bernis, de le solliciter ; si vous » voulez, Monsieur, vous joindre à eux pour m'obtenir cette » grâce, elle me fera oublier tous les désagréments que je puis » avoir eus. » (*Travaux généraux et Mémoires sur le Canada*, par F. Joubleau.)

Le succès épuisait surtout le vainqueur dont les ressources en hommes et en poudre étaient limitées.

Un mois après la bataille de Carillon, Bradsteet, à la tête de trois mille Anglais, enlève le fort de Frontenac, défendu par une poignée de Français (ils étaient soixante-dix). Malheureusement, il y avait dans ce fort beaucoup de vivres et munitions, quatre-vingts canons ; sept bâtiments nous furent pris ou brûlés.

Le général Forbes et le colonel Wasinghton marchaient à la tête de six mille hommes sur le fort Du Quesne ; la vallée de

l'Ohio était envahie. Les Indiens corrompus à prix d'or par les Anglais se montraient irrésolus !

Devant ces événements menaçants, Montcalm demanda à rester. Il écrivit une lettre le 1er septembre 1758, en peignant la situation sous son véritable jour et en disant que si l'on ne se hâtait de faire la paix ou de lui envoyer des renforts, il prévoyait une catastrophe :

« Venez à notre secours, écrivait-il au maréchal de Belle-
» Isle, je les soutiens par mon ton, mes paroles, monnaie
» qui finit par s'user. » Et plus loin : « Les Anglais ont mieux
» de cinquante mille hommes, il ne me reste que trois mille
» deux cents hommes et douze cents colons, le reste en garnison
» à Québec, Montréal, Trois-Rivières ; ce n'est pas décourage-
» ment de ma part, ni des hommes, résolus que nous sommes
» à nous ensevelir sous les ruines de la colonie. »

Il fait partir pour Paris son aide-de-camp de Bougainville et l'honnête Doreil avec tous les plans et les tristes renseignements sur l'état de la colonie, mettant toute son espérance dans cette mission.

» Vous avez là un officier capable, écrivait-il au ministre, en
» parlant de de Bougainville, de vous instruire de tout sans
» réserve. Il importe au bien de l'Etat qu'un ministre comme
» vous soit instruit d'un pays d'où la vérité n'a jamais paru.
» Ce ne sera pas le sieur Péan, capitaine de la colonie qui,
» vraisemblablement, l'y aura fait parvenir.

» Cet homme, bras droit de Bigot, riche à millions, est l'auteur
» du commerce exclusif. Ma naissance, ma place, mon caractère
» ne me permettent pas d'être l'écho des clameurs publiques
» sur lesquelles les habiletés des intéressés, feraient échouer
» les preuves juridiques, mais citoyen et serviteur de mon Roy,

» j'expose avec confiance mes gémissements à mon seul
» ministre. » (1)

De Bougainville en arrivant en France, vit le roi ; il lui exposa la situation réelle, défendit Montcalm avec énergie. Il signala au roi des dépêches qui avaient été interceptées au bureau de la marine. Déjà Montcalm avait écrit à M. de Belle-Isle, ministre de la guerre :

« Je vois que vous n'avez pas reçu mes paquets de service
» contenant mes mémoires et nominations et ceux pour les
» grâces de nos troupes. Je suis en droit d'en conclure qu'ils
» ont été arrêtés et interceptés au bureau de la marine. C'était
» au temps de M. de La Porte, si l'on en doit agir ainsi, il est
» inutile que j'aie l'honneur de vous écrire. »

La preuve de cette criminelle indélicatesse la voici : les dépêches pour les deux ministres avaient été placées dans le même paquet, sur le même vaisseau. Le ministère de la marine avait répondu, les officiers de la colonie avaient reçu les faveurs royales demandées pour eux. De Vaudreuil avait pu distribuer des croix de Saint-Louis, se revêtir lui-même du Cordon-Rouge, et Montcalm, les officiers, les soldats qui avaient vaincu à Carillon attendaient! (R.-F. Martin, *de Montcalm en Canada*).

La Pompadour avait fait renvoyer Machault et le comte d'Argenson en 1758, c'étaient les deux seuls ministres qui pouvaient comprendre Montcalm peu sympathique à la favorite, à cause de son amitié connue avec d'Argenson.

(1) Montcalm demandait en munitions :
31.200 boulets de différentes grosseurs;
14.500 bombes ;
15.000 grenades ;
500.000 balles ;
500 milliers de poudre,
Et 24 canons.

Le roi manda Berryer, nouveau ministre de la marine, on fit le recensement des arsenaux, des bâtiments et tout ce qu'on put trouver, ce furent trois cent vingt-six recrues et dix-sept bâtiments de vivres et de munitions.

Et comme de Bougainville insistait à nouveau, le ministre Berryer eut le cynisme de lui dire :

« On ne s'occupe pas des écuries, quand la maison brûle. »

Ce qui lui valut cette réponse historique de de Bougainville :

« Au moins on ne dira pas Monsieur, que vous parlez comme » un cheval. » (1)

Ce Berryer, dont la Pompadour avait fait un ministre, était un lieutenant de police, pourvoyeur, espion, distributeur de lettres de cachet au compte de la fausse marquise. Il est vrai que sa carrière n'était pas terminée, on devait en faire un garde des sceaux, ministre de la justice !

Cette fille de femme entretenue, dominant le roi, allait nous mettre en guerre sur le continent. Marie-Thérèse d'Autriche s'étant commise à l'appeler « ma cousine », et Frédéric de Prusse ayant appelé la cour de France « la dynastie des cotillons ».

De cette flatterie et de cette injure, il résulta, de par la Pompadour, l'alliance avec l'Autriche pour combattre la Prusse.

Et l'on mettra autant de folle précipitation à cette guerre, qu'on avait mis d'irrésolution et de lâcheté à la faire aux Anglais. Et cependant, la prudence, l'intérêt bien compris du pays, nous commandaient d'éviter à tout prix une guerre sur le continent. Je tiens à citer ce passage d'Henri Martin (page 526, tome xv, de son *Histoire de France*).

Il parle après la déroute de Rosbach :

« Pour la France, les commencements de la guerre avaient

(1) *Dictionnaire Larousse.*

» un caractère significatif, sur mer et aux colonies de glorieux
» succès, sur le continent une conduite déplorable et un échec
» ignominieux. On ne savait plus faire la grande guerre conti-
» nentale, on pouvait soutenir la petite guerre coloniale, petite
» par le nombre des combattants, grande par le résultat et par
» le caractère des hommes d'élite qui s'y portaient !

» La Providence semblait nous arrêter de la main et nous
» faire signe où il fallait combattre. »

Le ministère était effrayé de voir les dépenses du Canada monter de un à sept ou huit millions ; les dépenses atteignirent trente millions en 1759.

Qu'était-ce que ce chiffre à côté des deux cent mille hommes que nous avons perdus pendant cette criminelle et absurde guerre de sept ans ? Le vingtième de ce chiffre eut sauvé le Canada !

Duruy nous apprend que la Pompadour coûtait par an trois à quatre millions et que, faute d'une pareille somme, on ne put faire passer au Canada quatre mille soldats qui s'offraient à y demeurer, après la guerre, comme colons et qui eussent changé l'issue de la lutte.

Hélas ! de quelque côté qu'on se tournât, aucun secours à attendre !

Et l'opinion publique direz-vous ?

En Angleterre, pays positif, on s'était passionné pour cette conquête coloniale que Pitt voulait nous arracher et dont l'enjeu était double puisqu'il y allait aussi du sort des Indes. Une loterie nationale anglaise fut organisée pour aider à la guerre ; on pensait qu'elle rapporterait vingt-cinq millions. Elle en produisit cent.

L'opinion publique en France n'existait pas.

Voltaire, il faut le dire, préférait briller par son esprit sophistique, qu'être patriote et juste. Il parlait dédaigneusement

« des quelques arpents de neige du Canada, cause de l'égorgement » entre les Français et les Anglais ».

Les autres, d'Alembert, Diderot étaient tout entiers à leur grand travail de l'Encyclopédie et à leurs correspondances littéraires avec Frédéric, roi de Prusse !

Jean-Jacques Rousseau, tous enfin, perdus dans leurs théories paradoxales, dans leurs rêves utopistes d'un bonheur universel, ne voulaient point entendre, les gémissements, les cris, les appels d'une population qui avait le tort d'être française et de vouloir le rester !

Les Canadiens étaient trop peu et trop loin pour occuper de si grands philosophes !

Le Parlement et le Clergé étaient partis en guerre et ergotaient sur la bulle *Deus unigenitus* et les billets de confession.

Quant au peuple, il n'existait pas, que pouvait-il faire dans l'état d'ilotisme où on le maintenait, malheureux et affamé comme il l'était.

Le 23 septembre, nous faisions sauter le fort Du Quesne ; sur cet emplacement, les Anglais bâtirent la ville de Pitt (Pittsburg) (1).

L'hiver de 1758-1759 commença. La récolte n'avait presque rien donné, les colons au lieu de cultiver la terre défendaient leurs champs illabourés contre l'invasion, la famine était la seule récompense certaine qu'on obtint au Canada.

Le pain valait huit sols la livre, un chou vingt sols, une douzaine d'œufs un écu, la pinte de vin dix livres, la paire de bas de laine dix-huit livres et les souliers quarante livres la paire, le quart de farine de quatre-vingts livres, deux cents livres.

(1) Bancroft, l'historien américain, fait remarquer que c'est en Amérique le seul trophée qui reste de la gloire du ministre, toutes ses statues ayant été renversées lors de la guerre de l'Indépendance.

Dans une lettre de Monseigneur de Pontbriant à une de ses sœurs, religieuse à Rennes, on trouve ce post-scriptum :

« La feuille de papier que j'emploie à vous écrire m'a coûté » vingt-cinq sols et demi. »

« Les vainqueurs de Carillon, écrivait de Montcalm à sa mère, » vivent d'expédients, de charité, le lieutenant meurt de faim » avec ses cent quinze francs par mois, ainsi que son général » avec ses vingt-cinq mille francs par an, qui en doit autant et » mange ! » (1)

Les malheureux soldats se disputaient des lambeaux d'uniforme.

L'hiver va s'achever ! Montcalm espère sur le retour du fidèle de Bougainville. Le 12 avril, dans une lettre qui se trouve aux archives de la marine, il parle encore « des sinistres larrons de » la colonie dont les agissements n'ont même plus de pudeur. » Tous se hâtent de faire fortune avant la perte de la colonie, » que quelques-uns désirent comme un voile impénétrable » de leur conduite ! »

De Bougainville arriva le 10 mai. Il n'apportait ni secours, ni révocations, mais l'aveu de l'abandon complet de la colonie.

La France oubliait ces enfants qui avaient cru, espéré, combattu, triomphé et versé leur sang pour elle sur la terre d'Amérique !

De Bougainville remit à Montcalm une lettre du secrétaire d'Etat dans laquelle il lui était dit :

« Conservez un pied dans le Canada, quelque médiocre

(1) En temps de paix, le gouverneur général de Québec a vingt mille écus d'appointements par an, en y comprenant la paye de la compagnie de ses gardes et le gouvernement particulier du fort ; l'intendant a dix-huit mille écus d'appointements ; le major de Québec a six cents écus par an, le gouverneur des Trois-Rivières en a mille et celui de Montréal deux mille ; les capitaines des troupes ont cent vingt livres par mois ; les lieutenants réformez cinquante ; les sous-lieutenants quarante et le soldat six sols par jour. Monnaye du pays.

(*Méthode de Géographie*. Tome VI. Abbé Lenglet Dufresnoy, 1741, MDCCXVI).

» qu'en soit l'espace, le roi compte sur votre zèle et votre
» opiniâtreté, et que vous vous porterez aux plus grandes
» extrémités plutôt que de subir des conditions aussi honteuses
» que celles qu'on a faites à Louisbourg, dont vous effacerez le
» souvenir. »

N'ayant plus même à cette heure la consolation de l'incertitude, Montcalm écrivit :

« J'ose vous répondre de mon entier dévouement à sauver
» cette malheureuse colonie ou à mourir. »

On les abandonnait, Garneau, l'historien canadien que j'ai déjà cité, dit de lui : « Cet autre Annibal abandonné dans
» ses victoires par Louis XV, comme le vainqueur de Cannes
» après Carthage. »

J'ai trouvé dans Garneau des appréciations inexactes sur Montcalm, il y a chez cet écrivain des réticences, des soupçons de patriotisme équivoque que je considère comme injurieux à la mémoire de ce Bayard, du XVIIIe siècle !

L'heure de la lutte suprême a sonné ! Tous sont debout, les descendants des fidèles Bretons, les fils des preux Normands qui, à la bataille d'Hastings reprenaient le refrain « Dieu aide ! Dieu aide ! » quand Taillefer brisant des têtes d'Anglo-Saxons, faisant le moulinet de son behourdi, chantait la chanson de Roland ! Debout, Acadiens proscrits, dont la terre est pollnée par l'Anglais. Debout, pour votre foi, votre Dieu !

Ce fut un spectacle superbe ; les cloches sonnèrent, on vit des vieillards de quatre-vingts ans, à côté d'enfants de douze ans ! des femmes même vinrent s'enrôler.

Dix mille Canadiens avaient répondu à l'appel de Montcalm, équipés comme ils l'avaient pu, de capots de serge bleue, d'autres

de justaucorps, de baudriers en peau d'orignal, chaussés de mocassins ou de sabots garnis de panoufle.

L'invasion anglaise, forte de quatre-vingt mille hommes, se divisa en trois torrents.

La première colonne visant Québec s'organisa à Louisbourg, elle comprenait trente frégates, vingt-deux vaisseaux de ligne montés par dix-huit mille marins, à bord se trouvaient onze mille hommes de troupe d'élite, à leur tête le général Wolff, âgé de trente-deux ans.

A l'ouest, le général Prido périt à la prise du fort Niagara défendu par trois cents hommes sous les ordres de M. Pouchot. Cette armée tenue en échec dût s'arrêter au-dessous des rapides du Saint-Laurent.

Au centre, le général Amherst à la tête de douze mille hommes ne put déloger deux mille cinq cents Français retranchés dans l'île aux Noix, et commandés par La Bourlamaque. Amherst ne put marcher sur Montréal, où il pensait opérer sa jonction avec Wolff.

Montcalm avait, en outre, fortifié et fait occuper Frontenac par douze cents hommes sous les ordres de M. de La Corne, qui gardaient ainsi le lac Ontario.

Seule, la route du Saint-Laurent restait libre et Québec, avec ses mauvaises fortifications du côté où la ville n'a pas de défenses naturelles, n'était pas à l'abri d'un coup de main ; il y avait longtemps que Montcalm avait attiré l'attention du gouverneur de la colonie, mais on n'avait rien fait.

Dès 1758, il écrivait : « Il y a deux ans que je ne cesse de » parler de l'entreprise et de la descente que l'ennemi peut » faire à Québec. On ne veut rien prévoir, ni rien ordonner. »

Montcalm se réserva l'honneur périlleux de défendre Québec qui offrait une enceinte non terminée de quatorze cents mètres

de longueur. Il assigna Montréal à de Lévis, son lieutenant. La flotte anglaise évita les bas fonds en aval de Québec, grâce à la trahison d'un marin français qui lui servit de pilote (Denis de Vitré). Elle parut en vue de Québec.

Wolff adresse une première sommation de se rendre aux habitants de Québec. Il leur dit que « s'ils s'entêtent à prolonger » une résistance inutile, ils auront une guerre implacable et » toutes les horreurs du siège ».

Bientôt paraît une deuxième sommation dans le même style.

Le 30 juin, il débarque à la pointe Lévis et y établit des batteries de bombardement.

Une pluie de feu et de fer s'abat sur la ville ; la ville basse est complètement anéantie. Qu'importe à ses défenseurs ! ils sont là, ils attendent, ils espèrent !

Le 31 juillet, cinq cents Anglais sont tués par nos tirailleurs canadiens au pied des redoutes de Montmorency. Pendant sept heures, ils tirent avec quatre-vingts pièces de canon et durent en abandonner dix entre nos mains.

Furieux, ces émules des barbares ravagèrent, incendièrent tous les villages sur les deux rives ; ces actes iniques, Wolff les accomplit cruellement, froidement.

Trois descentes des Anglais furent également repoussées.

On était au mois de septembre et le Saint-Laurent n'allait pas tarder à se prendre (du 20 au 25 septembre).

La situation devenait critique aux assiégeants. L'amiral Saunders parlait de lever l'ancre, le 20 septembre. Wolff ne dormait plus, il lui fallait enlever Québec ; on était au 12 septembre, il n'avait plus que huit jours devant lui.

Il navigua avec sa flotte sur le Saint-Laurent ; ne pouvant triompher de face par la force, il l'essaiera par la ruse et la surprise.

Le 13 septembre, la nuit venue, Wolff s'arrêta à une demi-

lieue en aval de la ville, en face de la baie du Foulon, il s'était procuré le mot d'ordre en corrompant une sentinelle. Informé par celle-ci qu'ordre avait été donné de laisser accoster des bateaux de vivres, il fait monter des hommes d'élite sur des embarcations cachées à bord et qui gagnent sans bruit la rive. Au qui-vive des factionnaires, ils répondent : France ! Bateaux de vivres ! Ils débarquent, surprennent les sentinelles et escaladent la falaise.

Leur avant-garde disperse le poste qui s'y trouve, et le lendemain à l'aube, ils sont cinq mille soldats anglais, rangés dans les plaines d'Abraham, prenant ainsi Québec à revers. De Bougainville qui surveillait les allées et venues de Wolff, était parti avec les meilleures troupes à plusieurs lieues plus loin.

Montcalm qui se croyait à couvert par de Bougainville apprend le matin, au camp de Beauport, cette fatale surprise.

Il était sept heures. Que faire ? Fallait-il attendre le retour de son lieutenant et laisser les Anglais grossir et se fortifier ? Ou marcher de suite contre eux ?

Montcalm qui était un homme d'action rapide, plein de feu et de décision, prit le parti de les attaquer.

Il monte à cheval à la tête de sa petite troupe composée de quatre mille hommes. Il traverse la vallée du Saint-Charles et fait ranger son armée face aux Anglais. Le centre était formé par les réguliers et trois pièces d'artillerie, la droite par la milice de Montréal et de Québec, la gauche par la milice de Trois-Rivières et partie de Montréal. Le feu commença aussitôt. Sur les dix heures du matin, Montcalm voyant les Anglais grossir et amener de l'artillerie, commanda la charge.

Les miliciens canadiens, au lieu de se régler sur la ligne de charge, s'arrêtèrent sans commandement dans un bouquet de bois pour continuer à tirer. Les cinq bataillons réguliers supportèrent, seuls, le choc de l'armée anglaise qui n'ouvrit le

feu qu'à quarante mètres. Nos deux brigadiers généraux, de Sénezergues et de Fontbrune furent tués à la tête des deux ailes.

Notre droite rompit et entraîna bientôt le reste de la ligne.

C'est à ce moment que Wolff, à la tête des grenadiers de Louisbourg, chargea l'armée française rompue. Trois balles l'atteignent en pleine poitrine ; avant d'expirer, il apprend que les Français fuient :

« Je meurs content ! », dit-il alors.

Les Anglais cherchent à nous couper la retraite par la vallée du Saint-Charles.

Montcalm envoie courrier sur courrier à de Vaudreuil pour lui demander des renforts ; blessé deux fois, sans souci de sa vie, il rallie partout nos tirailleurs, que poursuivent les montagnards écossais. La retraite se fait par la porte Saint-Louis, il en est à quelques pas lorsqu'il reçoit une nouvelle balle dans les reins.

Pâle et couvert de sang, il rentre à Québec à cheval, soutenu par ses grenadiers.

Sur son passage, des femmes le voyant blessé et perdre son sang, s'écrient en mettant leurs mains devant leurs yeux :

« Le Marquis est tué ! »

Lui, les rassure encore d'un sourire. Il reçut les premiers soins chez le frère de M. Arnoux, chirurgien en chef de l'armée. On le porta ensuite au château.

Il demande à ce chirurgien d'être assez franc pour lui dire la vérité, s'il croit sa blessure mortelle, et sur un signe affirmatif, il ajoute : « Combien de temps ? » — Dix à douze heures au plus, mon général !

« Tant mieux ! répond-il, au moins je ne verrai pas les Anglais à Québec ».

Ce qu'il ne verra plus aussi, c'est son cher Candiac, et sa pensée mourante revoit les bords fleuris du Vistre sous le chaud soleil du Midi, le château avec ses quatre tours carrées où l'attendent ceux qu'il aime !

Il écrivit de sa main tremblante au général anglais la lettre suivante :

« Général, l'humanité des Anglais me rassure sur le sort des » prisonniers français et sur celui des Canadiens.

» Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés. » Je fus leur père, soyez leur protecteur ! »

Il réunit tous ses officiers et leur fit ses adieux.

Il expira le 14 septembre, à quatre heures du matin (il avait quarante-sept ans), justifiant, par cette belle mort, la devise des Montcalm : « *Mon innocence est ma forteresse !* » et ce que l'histoire avait déjà dit de ses ancêtres :

« La guerre est le tombeau des Montcalm. » (1)

(1) Le corps de Montcalm n'a pas été ramené en France.

L'Assemblée Nationale, sous la première République, fit une exception à la loi du 22 Août 1790 qui limitait à trois mille livres les pensions accordées à une même famille. Voici l'article concernant les familles Montcalm et d'Assas :

Loi du 22 Août 1790.

« Article 19. — Nonobstant l'article 8 du présent titre, relatif aux enfants des officiers tués au service de l'État, les enfants du général Montcalm, tué à la campagne de » Québec, au lieu de la somme de trois mille francs qu'ils devaient se partager entre » eux aux termes du dit article, toucheront mille livres chacun. L'Assemblée Nationale » autorise les commissaires par elle nommés pour la distribution des nouvelles pensions à exprimer dans le brevet de mille livres qui sera délivré à chacun des dits » enfants, que cette exception a été décrétée par elle comme un témoignage de son » estime particulière pour la mémoire d'un officier aussi distingué par son talent et son » humanité que par sa bravoure et ses services éclatants. La même mention sera » faite dans les brevets qui seront expédiés à la famille d'Assas. »

Le chevalier d'Assas a sa statue au Vigan. Le gouvernement de la République ne s'honorerait-il pas en complétant l'œuvre de l'Assemblée Nationale qui serait d'élever une statue à ce Bayard du XVIIIe siècle, le marquis de Montcalm, dans la petite ville de Vauvert (Gard).

Après sa mort, dans la stupeur qui s'ensuivit, on nomma pour commander la place de Québec, M. de Ramezay, une créature de M. de Vaudreuil.

Il restait seize mille rations.

De Ramezay avait réuni un conseil de guerre composé de quatorze officiers supérieurs qui, par écrit, donnèrent leur avis motivé. Celui de Bigot était ainsi libellé.

« Vu l'extrémité où la place se trouve réduite pour les vivres, « mon avis est de demander à capituler. »

Il n'y eut qu'un seul billet ainsi conçu :

« De réduire encore la ration et de pousser la défense de la » place jusqu'à la dernière extrémité.

« *Signé :* De Fiedmont. »

C'était l'ami de Montcalm.

Les autres, créatures des de Vaudreuil et des Bigot se montraient quand il fallait capituler.

Pourtant, dans la nuit qui suivit cette bataille des plaines d'Abraham, les débris de nos soldats avaient rallié la petite armée de Bougainville qui s'arrêta au fort Jacques-Cartier, en aval de Québec.

Le chevalier de Lévis était accouru, en toute hâte, de Montréal, et, ralliant de Bougainville, tous deux se portèrent à marches forcées au secours de Québec.

Ils étaient presque en vue de la ville, quand ils apprirent que le gouverneur de Ramezay, à qui Montcalm avait recommandé,

avant de mourir, de ménager l'honneur de la France, avait capitulé la veille sans combattre.

Ce jour était à marquer d'une pierre noire.

Indignés, ils revinrent à Montréal, qu'ils fortifièrent durant l'hiver qui commençait.

O folie! O sublimité! Qu'espéraient encore ces trois héros : de Lévis, de Bougainville et La Bourlamaque?

Reprendre Québec au printemps suivant!

On réunit cinq mille soldats, débris de nos débris, on les exerça au maniement des armes, et, comme on n'avait plus de baïonnettes à donner aux miliciens, ils mirent des couteaux au bout de leurs fusils.

A la fin d'avril, cette petite armée part en silence et à marches rapides de Montréal, espérant surprendre les Anglais à Québec.

Ils sont sur leurs gardes.

Qu'importe! Dans ces mêmes plaines d'Abraham, où les Anglais nous avaient vaincu, le 28 avril 1760, de Lévis a fait prendre position à ces cinq mille hommes. Les Anglais sont massés sous les ordres du général Murray, disposant de vingt-deux piéces d'artillerie.

Et, chose incroyable, on vit dans une charge désespérée et dans une lutte corps à corps, où tous nos grenadiers périrent, il est vrai, les Anglais culbutés, laissant douze cents morts et leur artillerie, s'enfuir dans Québec, et, si nos soldats n'avaient pas été aussi exténués, ils entraient certainement à Québec sur les talons des fuyards! Nos pertes avaient été sensibles. Nous avions perdu cent quatre officiers. La Bourlamaque était grièvement blessé.

C'est ici qu'éclate dans toute sa bassesse l'optimisme de l'incapable de Vaudreuil, écrivant au ministre à propos de cette bataille :

« Elle doit même effacer jusqu'au souvenir de la bataille de » feu Monsieur le marquis de Montcalm, du 13 septembre, et » des suites qu'elle eût. »

Le siège de Québec fut immédiatement entrepris. Le 11 mai 1760, avec six pièces de fer de dix-huit et de douze et une seule de vingt-quatre, le tir commença. La plupart de ces pièces furent hors de service le deuxième jour et, vu l'extrême rareté des munitions, les feux de batterie furent réduits à vingt coups par pièce en vingt-quatre heures. Hélas! ils ne pouvaient pas même effriter les pierres des murailles de Québec.

Le 15 mai, on vit apparaître sur le Saint-Laurent une flotte immense, et, comme on attendait des navires de munitions et de provisions, l'espoir redoubla.

C'était la flotte anglaise! Elle avait capturé en route l'escadre française de douze navires, venant de Bordeaux, et portant de la farine et de la poudre à ces malheureux.

Il nous restait un seul navire de guerre, l'*Atalante*, commandant Vauquelin. Par un de ces actes qu'explique seul l'érétisme du désespoir, l'*Atalante* cingla vers la flotte anglaise qu'elle canonna à bout portant. Elle n'amena point son pavillon et brûla jusqu'à sa dernière gargousse. Les Anglais, étonnés du silence qui se faisait à bord, hélèrent ce vaisseau fantôme et s'approchant, s'aperçurent que tout le monde était mort ou mourant.

Le commandant blessé se souleva pour leur crier :

« Ah! si nous avions de la poudre, vous nous entendriez! »

On ne peut s'empêcher, par un poignant contraste, de porter à cette heure les yeux sur la cour de France.

On n'avait pas d'argent pour envoyer des hommes et de la

poudre au Canada, mais on en trouvait bien pour « doter de » douze mille francs de rente les bâtards du roi ». (*Journal de Mme de Hausset*, pages 225-230.)

On n'avait pas d'argent, mais la Pompadour en trouvera bien pour bâtir un château à Bellevue, comme la Dubarry en trouvera encore pour bâtir celui de Luciennes!

L'une et l'autre, plus appareilleuses que courtisanes, en trouveront pour satisfaire la lubricité royale, pour procurer à cette majesté sénile qui eut tous les vices, même ceux contre nature, des petites filles de douze ans, que le roi mariait quand il en était dégoûté, avec des dots de cent mille livres!

On n'avait pas d'argent pour envoyer des soldats au Canada, mais on en trouvait pour construire le Parc-aux-Cerfs et l'Ermitage, pour y profaner dans ces prostibules royaux des enfants volés!

Voilà pourquoi mon patriotisme flétrit de toute son indignation la mémoire de Louis XV, dit le Bien-Aimé.

Mais nous allons assister à l'agonie du Canada, si c'est triste, c'est au moins digne!

De Lévis leva le siège de Québec. Sa petite armée battit en retraite le long de la rive gauche du Saint-Laurent, suivant les mouvements de la flotte anglaise. Celle-ci, forte de cinquante-deux bâtiments, bombardait et incendiait les villages sur la rive. De Lévis empêcha une tentative de débarquement en amont de Montréal.

Deux autres armées anglaises arrivaient sous la ville. La plus forte, venant du lac Ontario, avait pour but de couper notre retraite sur le Mississipi que de Lévis espérait suivre pour gagner la Nouvelle-Orléans.

Près de vingt mille Anglais étaient réunis autour de Montréal

les premiers jours de septembre. Tous les blessés, les malades, les fugitifs se trouvaient là. On n'avait que douze pièces de canon. L'incapable de Vaudreuil réunit le Conseil des Membres de la Colonie qui se prononça pour la capitulation. De Lévis proteste et sort de la ville avec deux mille deux cents soldats fidèles. Il se retire hiverner à l'île de Sainte-Hélène, résolu à se défendre jusqu'à la mort dans l'accul suprême de la lutte.

C'est là qu'il reçoit l'ordre de se soumettre ; de rage, il brise son épée, il s'indigne contre le traitement fait à l'armée, refuse de tremper à la capitulation. Les officiers l'imitent et les régiments brûlent les drapeaux que la générosité britannique veut encore arracher à ces vaillants.

Tout ce qu'on put obtenir des vainqueurs pour les Canadiens, ce fut la promesse qu'ils ne seraient pas transmigrés et le libre exercice de la religion catholique.

Les Anglais eurent le triste courage de demander que les officiers et les troupes qui avaient servi dans la colonie missent bas les armes.

On eut dit que ces deux mille deux cents survivants les faisaient encore trembler. Les glorieux débris des huit bataillons de Royal-Roussillon, d'Artois, de la Sarre, de Guyenne, de Béarn, de Berry, de la Reine, de Languedoc revinrent en France au printemps de l'année suivante.

On les acclama, on les fêta aussi facilement qu'on les avait abandonnés !

« Si j'osais, écrivait Voltaire au marquis de Chauvelin (3 octobre 1760), je vous conjurerais à genoux de débarrasser pour jamais du Canada, le ministre de France, si vous le perdez, vous ne perdrez presque rien ! »

Voltaire devait être content ! Le drapeau anglais flottait sur Québec. Il y flotte encore !

Longtemps, les Canadiens regarderont à l'Orient du Saint-Laurent pensant toujours voir apparaître des vaisseaux de France !

Aux veillées, on redira les exploits de Montcalm, et jusque dans les huttes des sauvages, bien longtemps aussi, leurs guerriers parleront du général d'Onnonthio qui les avait conduits si souvent à la chasse heureuse des chevelures dont leurs femmes aimaient à se couvrir le sein.

L'Amérique allait être anglaise !

Par le traité de Paris (1763), nous cédions et renoncions au Canada, à l'Acadie, à l'île du cap Breton, à toutes les îles du Saint-Laurent, à la portion de la Louisiane, à gauche du Mississipi, abstraction faite de la Nouvelle-Orléans, à toute la vallée de l'Ohio, étant considérée comme mouvances du Canada.

L'Angleterre nous permit, comme conséquence du droit de pêche qu'elle nous octroyait à Terre-Neuve, la possession des deux îles de Saint-Pierre et Miquelon, mais avec défense de les fortifier.

Ces deux îlots minuscules semblent encore mieux par la comparaison nous faire mesurer l'étendue de l'empire colonial que nous perdions !

De plus, en France même, des commissaires anglais devaient habiter en permanence à Dunkerque pour nous empêcher d'y relever les fortifications.

Il semble que ce traité qui assurait à l'Angleterre la monarchie des mers, eut dû contenter l'irascible Pitt. Non ! Il voulait nous enlever jusqu'à notre dernière colonie !

Comme on discutait une adresse de félicitations au roi Georges III, pour les préliminaires de la paix, le ministre épuisé, malade, se fait porter sur une chaise à la tribune pour y combattre pendant trois heures durant l'adresse au roi.

Farouche, il s'écrie :

« La France est principalement, sinon exclusivement » redoutable comme puissance maritime, ce que nous gagnons » sous ce rapport, nous est surtout précieux par le dommage » qui en résulte pour elle. Vous laissez à la France la possibilité » de rétablir sa marine. » (1)

L'Espagne cédait la Floride, et pour tout achever, une convention secrète fut signée par laquelle Louis XV, pour dédommager l'Espagne de la perte de la Floride, lui cédait la Louisiane.

Je laisse parler Henri Martin.

« C'était le dernier reste de notre empire colonial. Les » Louisianais ne connurent qu'au bout de dix-huit mois le » traité. Le gouverneur, M. d'Abadie en mourut de consternation. A l'arrivée du capitaine-général espagnol, les colons » adressent de nouvelles supplications, ils résistent à l'établissement du système prohibitif et obligèrent le Gouverneur à » quitter le pays. » (2)

Voltaire, dans son Précis sur le règne de Louis XV, ajoute :

« Quand Louis XV eut cédé à la couronne d'Espagne la » Nouvelle-Orléans et tout le pays qui s'étend sur la rive droite » du Mississipi, il arriva, pour comble de douleur et d'humiliation, que les officiers du roi d'Espagne condamnèrent à être » pendus les officiers du roi de France qui ne se soumirent à eux » qu'avec répugnance. Le procureur général, son gendre, d'an-

(1) Vieil-Castel, *Revue des Deux-Mondes*, T. XXX, p. 771 ; 1844.

(2) L'Espagne devait nous rétrocéder la Louisiane au traité de Sainte-Ildefonse, Napoléon Ier la vendit soixante-quinze millions aux Etats-Unis.

» ciens capitaines chevaliers de Saint-Louis, des négociants, des
» avocats ayant fait quelques représentations sur les formalités
» qu'il convenait d'observer, le commandant envoyé d'Espagne
» les invita à dîner, on leur fit leur procès au sortir de table,
» on les condamna à la corde et, par grâce, on les arquebusa,
» ce qui est, dit-on, plus honorable.

» Le commandant qui fit cette étrange exécution était un
» nommé O'Reilly, irlandais au service de l'Espagne. »

Et comme en toutes choses, il y a le côté grotesque, à la nouvelle de la conclusion du traité de paix de 1763, le peuple de Paris dansa de joie tout un jour, toute une nuit autour de la statue de Louis XV qui l'avait bien mérité !

Enfin comme épilogue, malgré un mémoire justificatif, dans lequel Bigot, s'étant fait le médecin de son honneur, accusait le marquis de Montcalm de délation, un arrêt du Conseil d'État du 10 décembre 1763, condamnait les sieurs Bigot, Varin, Bréard, Cadet, Pénisseault, Maurin, etc., au nombre de quatorze, au bannissement du royaume et à la restitution, en partie, des sommes volées dans leur péculat au Canada. Il y eut ainsi onze millions quatre cent mille livres restitués au Trésor.

En avril 1762, M. de Vaudreuil fut arrêté et conduit à la Bastille ; faute de preuves suffisantes, il fut relaxé.

Mais le Canada, lui, restait rivé à la chaîne anglaise.

Voltaire, qui avait alors la souveraineté de l'esprit public, se trompait étrangement quand il écrivait, chapitre XXXV de son Précis sur Louis XV :

« Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts sont des déserts
» glacés, n'étaient peut-être pas une perte réelle. Le Canada
» coûtait beaucoup et rapportait très peu. Si la dixième partie
» de l'argent englouti dans cette colonie avait été employé à

» défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain
» considérable, mais on a voulu soutenir le Canada et on a
» perdu cent années de peine avec tout l'argent prodigué sans
» retour. »

J'ai également trouvé, dans une Histoire de France, que les Anglais seraient certainement heureux d'avoir dans leurs bibliothèques, les deux phrases suivantes :

« Des hostilités surgirent d'abord entre la France et l'Angle-
» terre pour quelques misérables arpents de terre situés en
» Amérique (page 524).

» La paix dite de Paris fut signée le 10 février 1763 entre
» l'Angleterre et la France, cette dernière dut faire à sa rivale
» quelques concessions sans importance (page 525, tome II). »

(*Histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1838*, par A. J. C. Saint-Prosper aîné, professeur d'histoire et de... morale.)

De pareils livres devraient être cadenassés!

On sait maintenant ce que sont devenus ces misérables arpents de terre. On pourrait demander à l'Anglais ce qu'ils lui ont rapporté depuis le traité de Paris. La France, qu'on le sache bien, ne connaîtra jamais complètement l'étendue de la perte irrémédiable qu'elle a faite. La France maîtresse sur le Saint-Laurent découvert par Jacques Cartier, et maîtresse sur le Mississipi reconnu par Cavelier ; quel horizon immense! C'était l'Amérique du Nord française, parlant notre langue, adoptant notre civilisation. C'était un miroir transatlantique. Il est brisé.

Après la séparation, les Canadiens ne prirent point, comme ces peuples du Caucase, le deuil à la naissance de leurs fils et le gouvernement anglais ne les soumettra jamais.

Ils restaient quatre-vingt-deux mille. Les Anglais appliquèrent le serment du *test*, la Constitution interdisait les charges publiques aux papistes (lisez catholiques romains).

La Coutume de Paris fut abolie. Le gouverneur eut la faculté de décréter des lois pour la paix publique (lois martiales).

Le général Murray convoqua une assemblée. Les délégués français refusèrent de prêter le serment du *test*, demandant qu'on exécutât les clauses de la capitulation en ce qui concernait leur foi religieuse.

Il est probable qu'à cette époque les Canadiens eussent succombé dans cette lutte, si l'Acte du Timbre n'était venu soulever les colonies anglaises contre leur métropole. Cet événement justifiait la sagacité prophétique de Montcalm écrivant en 1759 : « Que la défaite vaudrait un jour à son pays plus qu'une vic- » toire et que le vainqueur en s'agrandissant trouverait un tom- » beau dans son agrandissement même. »

Il est certain que l'union des treize Etats, dans la guerre qu'ils nous firent, leur révéla leur force et la possibilité de se rendre libres.

On a dit l'épée de Washington a deux tranchants !

On aurait pu dire qu'elle en avait trois en pensant à l'assassinat du parlementaire de Jumonville.

Les Canadiens résistèrent à toutes les avances qui leur furent faites par les colons anglais contre leur métropole. Ils aidèrent même les Anglais à chasser du Canada les troupes de Wasinghton.

Ce « loyalisme » s'explique par la haine vivace que le Canadien éprouve pour le Bostonnais, en souvenir de l'aide qu'il a prêtée à l'Angleterre pour nous ravir le Canada. On peut donc dire que si ce sont des Français qui ont aidé à chasser la domi-

nation anglaise des États-Unis, ce sont d'autres Français qui ont gardé le Canada aux Anglais.

Peut-être, moins sage que les Canadiens, la France, pour une large part, a contribué à l'indépendance américaine ; elle a aidé à s'affranchir ceux-là même qui ont asservi le Canada.

Et pour tout ce sang répandu, cet or dépensé, quel bénéfice avons-nous recueilli ?

Les États-Unis ont été coulés dans le moule britannique, c'est la même image, à moins que Jonathan ne soit la caricature de John Bull.

En 1774, le bill de lord North rétablissait les lois civiles françaises, en dispensant du serment du *test.*

Vers 1780, les persécutions recommencèrent, le gouverneur Haldimand fit arrêter nombre de patriotes canadiens.

L'Université protestante recommandait à ses pasteurs de « ne » jamais parler mal contre le papisme en public, mais de le » miner sourdement, de diviser les prêtres et de rendre ridicules » les cérémonies religieuses ».

Fervents, âpres, violents, hypocrites et intolérants, ils voulaient angliciser cette poignée de réfractaires. Le chiffre de la population française en 1784, avait doublé ; il était de cent treize mille douze habitants.

Pitt, voyant l'émigration des loyalistes des États-Unis au Canada, créa deux Canadas (bill de 1791).

On divisa la colonie en deux provinces : Haut et Bas-Canada.

En 1791, il y avait cent trente-cinq mille Canadiens, la race anglo-saxonne n'en comptait que quinze mille.

La Révolution française eut un écho à Montréal et à Québec. Des toats y furent portés à la liberté.

En 1791, un club constitutionnel fut créé. On lui reprocha d'être français. C'était un éloge.

Le gouverneur R. Prescott voyait partout des émissaires de la Révolution pour troubler l'ordre social.

En 1800, les Anglais présentent une loi pour que l'instruction publique soit confiée exclusivement aux protestants.

En 1804, le journal *Le Canadien* fut fondé avec la devise :

« Nos institutions, notre langue et nos lois. »

En 1805, *la Québec Mercury Gazette* imprimait :

« Après une possession de quarante-sept ans, il est juste » que la province devienne anglaise. »

Le Canada comptait deux cent cinq mille habitants au recensement de 1806.

Sir James Craig, gouverneur, a laissé un nom synonyme de terreur au Canada. En 1807, il cassa le Parlement, saisit les presses du *Canadien*. Des députés furent emprisonnés. Le peuple les renomma en 1810 et la lutte reprit.

Craig proposa de confisquer les biens des Jésuites de Québec et des Sulpiciens de Montréal pour payer l'administration (1).

En 1812, la guerre s'étant rallumée entre l'Angleterre et les États-Unis, les Canadiens, fidèles à leurs souvenirs, combattirent et vainquirent les Américains à Châteaugay. Le colonel Salaberry défit, avec un détachement de sept cents Canadiens, un corps de sept mille Américains.

La lutte de race reprit vers 1815. C'est à cette époque qu'apparut le grand tribun canadien, L.-Joseph Papineau, qui sut faire tonner la philippique. Élu président de l'Assemblée législative à vingt-six ans, il fait maintenir les droits acquis aux Canadiens et cherche à faire abolir les privilèges anglais.

(1) *Le Régime parlementaire au Canada* (1791-1840), Victor DU BLED.

Lord Dalhousie, gouverneur anglais, voyant le Haut-Canada se peupler rapidement par une émigration considérable d'Irlandais et d'Écossais, songea à réunir le Haut-Canada au Bas-Canada. Il demanda à la Chambre des Communes d'Angleterre que la langue française et les libertés religieuses fussent supprimées.

Papineau se rendit à Londres, porteur de « pétitions considérables ». Au milieu d'une agitation très grande, le bill fut rejeté.

En janvier 1826, l'Assemblée législative canadienne convoquée est dissoute le soir même, parce qu'elle a refusé de voter le budget au gré du gouvernement.

De nouvelles élections générales ont lieu, elles sont une victoire éclatante pour les Français. Papineau est renommé président. Le gouvernement refuse de ratifier cette nomination et ajourne à une date indéterminée la convocation de l'Assemblée.

De nouvelles pétitions sont adressées au roi d'Angleterre. La paix ne se fit qu'au rappel de lord Dalhousie : ce fut sous son gouvernement que les Anglais, par calcul politique et exploitation du sentimentalisme de notre race, ont élevé, en 1827, dans le jardin public de Québec, un obélisque de pierre de vingt-deux mètres de hauteur. Sur la façade principale, on lit en latin :

« Ils doivent à leur valeur le même trépas, à l'histoire la même renommée et à la postérité le même monument. »

Sur les deux faces latérales, on lit :

« Wolff — Montcalm »

Lord Aylmer succéda, en 1830, à lord Dalhousie. En mai 1834, pendant une élection, les troupes tirèrent sur le peuple (deux Français furent tués). L'excitation était très grande. En

1834, l'Assemblée rédigea un cahier de revendications. Les « quatre-vingt-douze résolutions » furent votées.

Le Gouverneur prorogea les Chambres. Des réunions appuyaient partout les « quatre-vingt-douze résolutions ».

En 1835, le Canada comptait six cent mille habitants. De nouvelles élections, accompagnées de désordres et d'actes de violence de la part des Anglais, eurent lieu. Papineau parcourut les campagnes pour protester contre l'arbitraire anglais.

Lord Aylmer destitua des officiers de milice canadienne, et fit occuper les villes par des soldats anglais amenés du Nouveau-Brunswick.

Malgré les conseils de Papineau, la rébellion de 1837 éclata. Quelques milliers de Canadiens français, avec de vieux fusils de chasse, s'agroupèrent.

Ils ne purent tenir contre l'artillerie anglaise et des troupes dix fois plus nombreuses qu'eux.

Vainqueurs d'abord dans les plaines de Saint-Denis, ils furent complètement décimés et écrasés à Saint-Eustache.

Ce fut à la suite de cette malheureuse bataille où périt Chénier que *Le Herald* écrivait :

« Pour avoir la paix, il faut que nous fassions une solitude, » il faut balayer les Canadiens de la surface de la terre. »

On devine la réaction inexorable qui s'ensuivit. En janvier 1838, John Russel fit adopter à la Chambre des Communes anglaises un bill suspendant la Constitution du Canada.

Lord Durham, qui lui succéda, fut désavoué par le cabinet de Saint-James, pour avoir montré de la clémence et accordé une amnistie générale aux prisonniers. Il dut donner sa démission.

Après son départ, de nouveaux soulèvements éclatèrent dans le Haut et le Bas-Canada. Sir John Colborne, qui commandait

après le départ de lord Durham, fut impitoyable ; tout fut brûlé et saccagé sur le passage des troupes. La Cour martiale condamna quatre-vingt-neuf Canadiens à mort et quarante-sept à la déportation avec la confiscation de leurs biens.

Le Parlement anglais vota l'union des deux provinces, malgré l'unanime protestation du clergé et de toute la population canadienne.

Cette loi (23 juillet 1840) portait que l'anglais serait seule langue légale parlementaire, que le nombre des députés serait le même dans les deux provinces, malgré que le Bas-Canada comptât beaucoup plus d'habitants.

La lutte a continué.

En 1864, un écrivain anglais, Thompson, écrivait :

« Ne craignons pas d'affirmer ici notre conviction, que de
» toutes façons les lois, la langue et les institutions canadiennes
» françaises sont fatalement vouées à la destruction. Le français
» doit à la longue succomber devant l'anglo-saxon. »

Mais en 1861, les Canadiens français sont au nombre de un million cent onze mille cinq cent soixante, et il est peu probable qu'ils soient d'humeur à se laisser exploiter par vous, qui n'avez pu en faire des sujets britanniques selon votre cœur, quand ils n'étaient que soixante mille vaincus !

La Constitution de 1867 est venue modifier celle du 23 juillet 1840. Maintenant, le Bas-Canada et le Haut-Canada sont indépendants en ce qui concerne les questions d'administration. La capitale est à Ottawa (province d'Ontario). Un gouverneur général est nommé par la Couronne britannique. Il a treize ministres. Au-dessous, un Sénat composé de soixante-dix-sept membres nommés à vie. Une Chambre des Communes vient après.

Dans les deux Chambres, les discussions peuvent avoir lieu indifféremment en anglais et en français. Les documents officiels sont publiés dans les deux langues.

Le Bas-Canada forme maintenant la province de Québec, qui comptait, au recensement de 1871, un million cent quatre-vingt-onze mille cinq cent seize habitants. Sur ce chiffre, neuf cent trente mille habitants sont français.

Les catholiques sont au nombre de un million vingt mille. La différence provient de la population irlandaise catholique (1).

Le Haut-Canada a formé la province d'Ontario qui comptait, au même recensement, un million six cent vingt mille huit cent cinquante-un habitants, dont soixante-quinze mille seulement d'origine française et deux cent soixante-quinze mille catholiques (écart fourni par l'appoint irlandais). Le reste est anglais et se répartit en sectes protestantes telles que : anglicans, méthodistes, presbytériens, baptistes, luthériens, congrégationalistes et quakers.

Pour nous résumer « la puissance du Canada » comprend une population totale de quatre millions cinq cent mille habitants. Sur ce chiffre, la race française est de un million trois cent mille. De plus, il y a dans la partie industrielle nord des États-Unis qui confine au Canada, sept cent mille descendants français ; ce qui porte à plus de deux millions le chiffre total de la population sœur de la nôtre.

Ce qui a fait la force morale du Canada — ceci est une vérité historique qu'il faut reconnaître — c'est le *clergé catholique*. C'est lui qui l'a guidé, discipliné, mené à la lutte sur le terrain spécieux de la politique. Comme le canadien possédait l'énergie, il lui a appris la sagesse.

Il lui a fait comprendre que, sous peine de disparaître devant

(1) Notes sur le Canada. Distribution du gouvernement canadien.

l'élément anglo-saxon, il lui fallait avoir beaucoup d'enfants, et sa croyance religieuse aidant, l'a rendu suréminemment fort pour la lutte !

Voilà pourquoi cette population a doublé tous les vingt-huit ans. Voilà pourquoi, si cette progression continue, dans un siècle, le Canada comptera autant d'habitants que la France en compte aujourd'hui. Nos neveux, du vieux pays, verront peut-être ce phénomène rare, d'un rameau qui sera devenu aussi vigoureux que le tronc dont il est sorti.

Et comme le nombre est le facteur le plus puissant, qui sait quel rôle peut jouer dans l'avenir, le Canada populeux au nord de l'Amérique !

M. Hector Fabre, agent général du gouvernement canadien, dans une intéressante conférence qu'il fit à Laon le 25 février 1885, disait :

« Aucune race n'a donné un exemple pareil d'augmentation. » Beaucoup d'enfants, c'est la gloire de notre paysan, il la rêve » pour lui et les autres, on cite un candidat battu aux élections » parce qu'il n'avait pas d'enfants « négligence dans son service » civique ».

« Au Canada, on a huit à dix enfants en moyenne, il n'est pas » rare de voir vingt et vingt-cinq enfants.

« Une curieuse coutume existe, le clergé catholique qui n'est » pas payé perçoit la vingt-sixième partie de la récolte (un » grain de blé sur vingt-six), il élève à ses frais le vingt-septième » enfant. Et ce cas n'est pas rare dans les villages. »

Ce fait est unique dans la société moderne.

Et pourtant rien n'a été épargné pour entourer, enserrer, étouffer l'élément français par une adroite et insidieuse répartition de l'émigration anglaise. La force passive des Canadiens a

brisé toutes ces entraves ; rien n'a pu l'entamer, de résorbptive elle est devenue absorptive, et M. Lefaivre, consul de France à Riga, dans une très belle conférence faite à Versailles, à la Société des Sciences morales, en juillet 1874, nous apprend qu'il existe dans le Bas-Canada, nombre de noms anglais tels que les Waren, Mac Neil, Blackburn, Harwey, etc., fondus dans la masse franco-canadienne, et n'ayant plus connaissance de leur idiome originaire.

Cette étude serait incomplète si je ne disais quelques mots des métis Canadiens et de ce Manitoba illustré par le nom du héros et martyr qui s'appela Louis Riel.

A huit cents lieues à l'ouest de Québec, sur les bords de la rivière Rouge, s'élève Winnipeg, capitale du Manitoba, au centre d'une immense prairie. En face de Winnipeg s'élève Saint-Boniface qui est la ville française. Depuis 1873, il s'y imprime un journal en français *Le Métis*.

Nous sommes en plein pays des métis Canadiens (on prononce métif et métive).

Déjà au temps de la domination française au Canada, de nombreuses unions avaient été contractées entre les chasseurs canadiens et les Indiennes. Il en est résulté les Métis, on les appelle surtout « Bois Brûlés ».

C'est une race superbe de force et d'énergie, ne vivant que de la chasse des animaux à fourrure.

Les métis Canadiens sont au nombre de seize mille. Attachés à leur foi religieuse, au souvenir de leur ancienne patrie, ayant le dédain absolu des souffrances physiques : qui peut dire quel rôle ils joueront sur ce continent américain si fécond en surprises ?

Qui peut dire — quand l'or, les jouissances, auront amolli les cœurs et énervé les âmes dans l'insouci du bien-être, — que ces métropoles boursouflées et disparates ne subiront pas le destin de Rome au temps des invasions barbares ?

Cette race vengeresse de ses aînées ne deviendra-t-elle pas une pépinière de conquérants ? Un flot humain ne descendra-t-il pas, balayant les fils imbelliqueux de Penn ? Leur chef, issu du sang des Francs à la fureur guerrière, ne leur rendra-t-il pas joug pour joug à la manière du Kalife, montrant son épée :

« Voilà ma race ! »

et montrant ses soldats :

« Voilà mes titres ! »

C'est là cette France transatlantique, marquée à fleur de coins du vieux pays, et que nous pouvons saluer avec amour !

On a les destinées qu'on se fait. Les défaites d'un peuple sont les éclipses de sa clairvoyance et l'oubli des enseignements de l'histoire. Dans cette idée, rien n'arrive qui soit absolument nouveau : seule la scène et les acteurs changent, mais dans le perpétuel recommencement des exemples. Telle grande domination s'abaisse pour avoir oublié ce qui l'avait fait grandir.

C'est pourquoi nous avons été vaincus !

Les Allemands ont spécialement copié les anciens dans leur discipline rigoureuse qui est la force des armées.

Leurs assouplissements, leur pas cadencé sont une réminiscence égyptienne. On peut remarquer sur nombre de tombeaux de chefs militaires égyptiens, des guerriers marchant à... la prussienne, puisque maintenant on appelle ainsi le pas égyptien. De même, le « hourrah ! » teuton poussé par tous au moment de la charge de guerre n'est qu'une copie du célèbre cri de guerre des légionnaires romains : le « Barritus ! »

Notre pays a le triple devoir d'être à jamais formidablement armé, préparé à toutes les agressions ; d'abord parce qu'une partie de notre sol national qui va jusqu'au Rhin est sous le joug allemand !!! et qu'il faut la reprendre : ensuite parce que, seuls, les puissants sont respectés, et enfin que, seule parmi les nations, la France a été le soutien des faibles, des opprimés, des malheureux. Étant ainsi la nation justicière, à elle doit appartenir la souveraineté de la force matérielle. Le glaive de la justice est la sanction suprême du droit.

On nous envie, on nous menace en Allemagne. Soyons forts !

En Angleterre, on nous hait, dans l'orgueilleux mépris d'une race à qui tous les moyens ont réussi !

A ceux-là ne leur demandons pas ce qu'ils ont fait à notre pays, mais ce qu'ils ne lui ont pas fait ! Et pour bien affirmer que nous les comprenons, en attendant mieux, soyons les amis de leurs ennemis !

Soyons forts, travaillons sans relâche à notre armée, à notre flotte. Dans cette œuvre, ne soyons jamais satisfaits de nous-mêmes. Plus loin ! Plus haut !

Taisons-nous, marquons le pas, soyons austères, et quand nous serons prêts, attendons encore !

Qu'importe que nous n'assistions pas à la réalisation de notre rêve ; qu'importe que nous ne soyons pas la génération élue ; jalonnons le chemin, et comme les coureurs antiques se passaient le flambeau, passons-nous le devoir !

Une époque n'est souvent grande que par celle qui l'a préparée.

Qu'importe l'argent dépensé? Souvent, c'est par ses richesses et son bien-être qu'un peuple est pauvre ! Ce qui fait la véritable fortune, c'est l'énergie, la virilité, l'esprit militaire.

A quoi sert le développement industriel et commercial dans

une nation, si elle n'est pas la plus forte, puisque le vainqueur impose un traité de commerce qui ruine le vaincu ?

La guerre s'est transformée comme les engins qui servent à la faire, et le traité de paix n'est qu'une continuation de la guerre.

Il n'y a pas à hésiter ; au besoin, il faudrait se ruiner.

Il vaut mieux convoiter qu'être repu. Si nous devions devenir pauvres, nous pourrions penser à ce grenier d'abondance, à ces richesses incalculables prises à la France, entassées depuis des siècles, sur les bords de la Tamise, et que ne protégera pas indéfiniment son insolente insularité.

Construisons des navires !

Je dis que, sans nous attarder à des regrets stériles sur l'incompensable et douloureuse perte des Indes et du Canada, il ne faudrait pas nous étonner non plus des restitutions coloniales que l'avenir pourrait avoir à enregistrer. La France est une nation patiente et vivace, qui sait se souvenir et qui sait aussi vouloir !

Je répète que si notre pays a perdu, à la même époque, avec des conséquences incalculables, la suprématie en Asie et dans l'Amérique du Nord, il faut savoir par une intelligente acquisivité rétablir cet équilibre rompu. Il faut franciser le continent noir, il faut que l'Afrique, progressivement, nous appartienne !

Nous avons été le guide des Anglais en matière coloniale.

On nous dit : « la France n'est pas un peuple colonisateur ».

Ce n'est ni plus ni moins qu'une absurdité, un préjugé populaire.

C'est certainement l'or anglais qui a mis en mouvement, chez nous, cette énormité.

A l'aurore des découvertes, les premiers navigateurs qui entrevirent le golfe de Guinée, en 1364, furent des Dieppois et des Rouennais. Notre première compagnie commerciale créée

pour le trafic colonial d'Afrique date de 1597 ; les Anglais, dans cette voie comme ailleurs, ne vinrent qu'après nous. Et pour être vrai, je cite ces mots de Duval, dans son *Dictionnaire général de la politique* (page 373) : « Par ces entreprises » réitérées en des parages jusqu'alors inconnus de toute autre » nation, les Français ont le droit de se dire les pères de la » colonisation. »

Nous étions la première puissance coloniale au commencement du XVIIIe siècle.

Est-ce donc pour voiler les fautes de la monarchie de Louis XV qu'on a faite humble, au point de la cacher, la gloire coloniale?

Parce que ses lauriers étaient exotiques, pensait-on que ses victoires resteraient immémorées !

La guerre continentale a toujours été notre perte ; généreux et chevaleresques, nous avons protégé ou défendu les autres sans aucun profit pour nous.

Les Anglais prédateurs ne nous ont jamais combattus que pour agrandir ou prendre des colonies, et vous savez tous si la race anglaise a le sentiment profond de ses véritables intérêts.

Pourquoi donc ne voulons-nous pas faire comme eux ?

Il est vrai, et nous devons le reconnaître, l'Angleterre est titulaire pour sa fortune et la gloire de son empire, d'une noblesse et d'une aristocratie hors de pair, pour l'intelligence. Se trouvant à la peine, à l'étude elle se trouve aussi à l'honneur et à la direction des affaires de l'Etat, sans qu'il vienne à personne l'idée d'incriminer sa naissance.

Chez nous, la noblesse en partie, plus soucieuse de ses plaisirs que d'acquérir la vraie, la solide instruction, boudant la politique, c'est-à-dire le pays, abdiquant son véritable rôle, a laissé la place à la tourbe des politiciens. Ceux-ci exploitant les préjugés populaires, faussant les idées, abêtissant les masses, cari-

caturant 89, ont fait une démocratie sans éducation, sans mœurs, sans caractère, toute en formules vaines, et qui jette ses gourmes depuis bientôt un siècle sous forme d'émeutes chroniques, sans s'apercevoir que la France baisse quand la démagogie monte !

Ah ! ne me faites pas la peine et l'injure de croire et même de soupçonner que j'obéis ici à autre chose qu'à ce que je crois dans l'indépendance complète de ma pensée.

Oui, je le dis aux patriotes qui m'écoutent :

Les Hollandais, vaincus par Louis XIV, faisaient apprendre par cœur à leurs enfants les manifestes du conquérant de parallèle avec l'Évangile. Faites comme eux ! Tracez sur les murs de nos écoles le traité de Paris et le traité de Francfort, et, puisque vous ne voulez plus de l'Évangile, remplacez-le par ce que vous pourrez, mais que nos enfants aient toujours gravées dans la mémoire ces deux funèbres dates : 1763-1871, qui nous ont enlevé les Indes et la Nouvelle-France, l'Alsace et la Lorraine. Qu'au jour où ils seront soldats, se souvenant de nos désastres, ils se courbent avec orgueil sous une discipline sombre et sévère.

Je le dis, en attendant les heures héroïques, avec le sentiment de la force qu'on puise dans une sincérité absolue. Eh bien ! je voudrais la politique coloniale, plus décriée qu'elle n'est à cette heure d'engouement négatif — pour la mieux soutenir, la mieux affirmer, non seulement pour dire que là est l'avenir, mais pour le répéter, mais pour le crier !

Oui, l'avenir est là. Et, quoique on dise, l'homme d'État français, tant calomnié, qui s'y est dévoué dans ces dernières années, se souciant plus des intérêts du pays que de la vaine popularité qui passe, en dotant notre empire colonial de la Tunisie et du Tonkin, a bien mérité de la patrie !

Je ne m'étonne pas qu'on s'intéresse si peu à la politique coloniale. Lisez les livres d'histoire dans nos écoles. Y verrez-

vous les développements que doit comporter un événement aussi considérable que la conquête des Indes par Duplex et la défense du Canada par Montcalm !

L'histoire coloniale de la France est étouffée et travestie sous le fatras chronologique des guerres de Louis XIV et de Louis XV !

L'enseignement de cette histoire est encore à créer !

Ne soyons pas surpris, outre mesure, de ce qu'une certaine presse besoigneuse, plus intransigeante que patriote et républicaine, ait pu égarer une partie de l'opinion publique qui revient déjà de son erreur.

Oui ! devant le spectacle écœurant de nos luttes politiques, il ne m'est resté debout et vivant au cœur, que le culte saint de ma patrie.

Je m'attriste de tous ses revers, et je suis fier de toutes ses gloires ! quelle que soit la main qui les ait cueillies. Je vais jusqu'à être jaloux de la poussière que le vent peut emporter vers l'Est, au delà de la borne-frontière.

La croyance à la fraternité des peuples est une immense duperie ! Elle m'indigne !

En politique comme en autre chose, le bienfait est le grain de l'ingratitude. Voyez l'Italie ! L'homme se meut par l'intérêt, et l'intérêt divise. Les peuples peu scrupuleux absorberont toujours les peuples honnêtes et naïfs. Je ne veux pas être absorbé.

Je ne crois qu'à la force matérielle. Je la rêve pour ma patrie, et puisque vous ne voulez plus de la foi religieuse qui doublait aux heures graves le courage de nos aïeux, eh bien ! comme les Alains et les Celtes, quand même, je veux être un fanatique, je fléchis le genou, j'adore une épée nue plantée en terre, et devant ce symbole de la force, je ne veux penser qu'à ma patrie vaincue !

REIMS, IMPRIMERIE MATOT-BRAINE, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6

2 11 35 EC

600609
Lonchampt, Émile
Pourquoi l'Amérique du Nord n'est pas française?
HAm
L8474po

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET